



# VOIX DE FEMMES

*Une tribune pour la Femme burkinabè*

25 ANS DE RÉSILIENCE

**Entre héritage, audace  
et détermination...**



**mam tara yel-segdi**

**I have rights**

**J'ai des droits**

**ho dei diritti**

**joyorow bin fe**

## VOIX DE FEMMES

# 25 ans et toute son énergie !

**P**ortée sur les fonts baptismaux en septembre 2000 sur une conviction profonde et avec l'engagement d'impacter positivement notre société, l'ONG Voix de Femmes souffle cette année sa 25<sup>e</sup> bougie ! Vingt-cinq années déjà !, pourrait-on s'exclamer. Oui, 25 ans déjà, mais 25 années seulement ! Les sacrifices consentis depuis sont certes énormes, mais il reste encore tant à faire pour que la voix de la Femme compte pleinement dans notre pays et sur notre continent.

Vous comprendrez donc l'émotion qui m'habite, mais aussi l'immense fierté que j'éprouve en cette occasion solennelle. Tressée dans l'osier de la conviction, de la détermination et de l'abnégation, Voix de Femmes s'est imposée, grâce aux efforts de toutes et tous, comme un acteur indispensable dans la construction d'une société plus juste et équitable. Notre organisation s'est ainsi indéniablement et résolument engagée aux côtés des femmes, des filles et des communautés de notre cher pays, le Burkina Faso.

Depuis sa création en septembre 2000, Voix de Femmes a jalonné son parcours de victoires significatives dans la lutte contre les mutilations génitales féminines, les violences basées sur le genre, l'autonomisation des femmes, la participation citoyenne des filles et des femmes. Elle s'est aussi admirablement investie dans des causes nobles en contribuant activement à la paix, la cohésion sociale et la justice climatique. Ces succès ne sont pas le fruit d'un hasard, mais le résultat d'un engagement collectif nourri par l'engagement, la conviction, l'expérience et la persévérance dans le changement.

En ce qui me concerne, mon parcours professionnel et militant m'a conduit, depuis mes premiers pas dans l'administration publique jusqu'aux responsabilités ministérielles et internationales, à placer la promotion des droits humains, en particulier ceux des femmes et des enfants, au centre de mes préoccupations. De la coordination du Comité national de lutte contre la pratique de



**Mariam LAMIZANA**  
Présidente du Conseil d'Administration  
de Voix de Femmes,  
Commandeur de l'ordre de l'Étalon

l'excision à la direction du Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles ayant effet sur la santé des femmes et des enfants, à mes responsabilités de secrétaire générale du ministère en charge des questions sociales et de ministre dudit département, j'ai toujours eu la conviction que la dignité et la liberté des femmes ne sont pas aliénables. Cette conviction demeure le socle de mon engagement au sein de Voix de Femmes.

Aujourd'hui, en jetant un regard rétrospectif sur le chemin parcouru, je rends hommage à toutes celles et tous ceux qui ont cru et qui croient encore en notre vision. Je pense aux femmes leaders, aux jeunes filles, aux partenaires nationaux et internationaux, aux communau-

tés et aux hommes engagés à nos côtés. J'ai une pensée particulière pour nos vaillants camarades qui ne sont plus de ce monde. Grâce à toutes et à tous, Voix de Femmes a grandi, appris, innové et constitue aujourd'hui une référence.

Cependant, je n'ignore pas les défis qui persistent : l'inégalité des genres, la résurgence de violences, la féminisation continue de la pauvreté et l'impact des changements climatiques sur les femmes. Ces défis sont aggravés par l'instabilité sécuritaire et appellent à une mobilisation encore plus forte, une solidarité renouvelée et un plaidoyer constant.

À travers ce magazine, nous souhaitons partager avec vous l'histoire, les témoignages, les réussites et les leçons apprises au fil de ces vingt-cinq années. Qu'il soit une source d'inspiration et de motivation pour toutes celles et tous ceux qui rêvent d'un Burkina Faso et d'une Afrique où les femmes et les filles, libres et épanouies, occupent toute leur place.

Avec confiance et détermination, renforçons notre mobilisation autour des idéaux de Voix de Femmes. Tournons ensemble nos regards vers l'avenir, pour que la voix des femmes continue de résonner haut et fort, pour l'égalité, la dignité, la justice et la paix. ●



MENTION SPÉCIALE À...  
**Commandant Passowendé Pélagie KABORÉ** ..... P7

VOIX DE FEMMES  
**Un quart de siècle d'engagement !** ..... P8

VOIX DE FEMMES, 25 ANS APRÈS...  
**Dessiner les perspectives dans un contexte exigeant** ..... P9

HOMMAGE  
**Et pendant ce temps, elles nous ont quittés...** ..... P10

GROS PLAN  
**La semaine du jubilé d'argent** ..... P14

CENTRE GISÈLE KAMBOU  
**Un cadre de soins et d'écoute pour restaurer la dignité de la femme** ..... P16

MARIAM LAMIZANA  
**Chevalière de la lutte contre les MGF** ..... P20

**Un staff vaillant et déterminé** ..... P22

MARIAM LAMIZANA  
**« Nous plaçons cette célébration sous le triple signe de l'héritage, de l'audace et de la détermination »** ..... P36

RÉCITS DE VIE  
 • **Rachida renaît grâce à Voix de Femmes** ..... P42  
 • **Pauline, jeune fille kidnappée puis retrouvée...** ..... P42  
 • **Le courageux parcours d'une mère déplacée interne** ..... P43

VADE-MECUM  
**Mariam Lamizana, la main sur le cœur** ..... P44

MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES  
**Le plaidoyer de Voix de Femmes** ..... P46

FOCUS  
**Des projets inclusifs et avant-gardistes** ..... P52

AU FIL DES ANNÉES  
**Un engagement continu pour l'abandon des MGF et du mariage d'enfants** ..... P56



**PRÉSIDENTE DU CONSEIL ÉDITORIAL**

Mariam LAMIZANA  
*Présidente du Conseil d'Administration de Voix de Femmes*  
 mlamizanaz26@gmail.com

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Raphael K. ZONG-NABA  
*Directeur Exécutif de Voix de Femmes*  
 raphaelzongonaba@yahoo.fr

**RÉDACTRICE EN CHEF**

Sonia Blanche MINOUNGOU  
*Chargée de communication de Voix de Femmes/ Ouagadougou*  
 soniablancheminoungou@gmail.com

**SUPERVISION GÉNÉRALE ET COORDINATION RÉDACTIONNELLE**

Serge Mathias TOMONDJI  
 (+226) 74 25 48 48

**COLLABORATEURS**

Marcel KABORÉ  
 Lazare DOUAMBA  
 Hippolyte SAMA (Photos)

**RÉALISATION ET PRODUCTION**

ONG Voix de Femmes  
 voixdefemmes@yahoo.fr

**CONCEPTION GRAPHIQUE, MONTAGE ET IMPRESSION**

Graphixel Group Sarl  
 (+226) 76 64 75 15



25 ans

# VOIX DE FEMMES

Thème : Voix de Femmes, 25 ans  
d'expériences sur la promotion des droits des  
femmes et des enfants : quelles perspectives  
de résilience face aux défis sécuritaires,  
humanitaires, politiques et économiques

*Ensemble, réaffirmons  
notre engagement pour  
des sociétés plus justes,  
inclusives et résilientes.*

## REMERCIEMENTS

*À l'occasion de la célébration de son jubilé d'argent...*

**L'**ONG Voix de Femmes remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui, dans la lumière comme dans l'ombre, ont œuvré pour la pérennité de l'organisation et pour la concrétisation de ses actions en faveur des femmes et des enfants. Elle tient à exprimer toute sa gratitude, son estime et sa reconnaissance aux personnalités qui l'ont accompagnée dès les premières heures de sa création, et dont la contribution unique et l'investissement personnel ont été déterminants dans la notoriété et la qualité des résultats engrangés tout au long de ce quart de siècle.

À toutes ces personnalités qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leurs réflexions, ni leurs suggestions, s'engageant dans la cause de l'observation et de la promotion des droits des femmes et des enfants, Voix de Femmes traduit toute sa considération. Et les remercie humblement pour leurs contributions diverses, multiples et multiformes qui ont construit les piliers du succès de l'ONG Voix de Femmes, ainsi que son rayonnement au Burkina Faso, en Afrique et dans le monde... ●



**Simon Compaoré**  
*Ancien maire de la ville de Ouagadougou*



**Chantal Compaoré Terrasson de Fougères**  
*Présidente de la Fondation Suka  
et ancienne Première dame du Burkina*



**Sika Kaboré Vovor**  
*Présidente de la Fondation Kimi  
et ancienne Première dame du Burkina*



**Halidou Ouédraogo**  
*Ancien président du Mouvement burkinabè des  
droits de l'Homme et des peuples et de l'Union  
interafricaine des droits de l'Homme*

MENTION SPÉCIALE À...

## Commandant Passowendé Pélagie KABORÉ

Ministre de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale

Voix de Femmes exprime ses chaleureux remerciements à Madame la Ministre de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale, Commandant Passowendé Pélagie KABORÉ, pour sa disponibilité et son soutien précieux constamment renouvelé à l'organisation. Sa conviction profonde et son engagement sans faille envers les femmes victimes ou à risque de violence sont particulièrement appréciés.

En effet, au-delà de ses actions au quotidien pour la cause humanitaire et la solidarité nationale en général, et pour les questions liées au bien-être de la femme, en particulier, la Ministre de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale a bien voulu accorder une audience à une délégation de Voix de Femmes dans le cadre de la célébration du jubilé d'argent de notre organisation. La délégation, conduite par la présidente de l'ONG, Mariam LAMIZANA, a pu échanger avec Commandant Passowendé Pélagie KABORÉ autour du bilan des 25

années de combat de l'organisation ainsi que les activités commémoratives prévues. Les acquis majeurs engrangés dans la lutte contre les mutilations génitales féminines

(MGF), les violences basées sur le genre (VBG) et les pratiques néfastes à l'égard des filles ont meublé les échanges dans une ambiance chaleureuse et détendue.

En saluant le parcours exemplaire de Voix de femmes, la Ministre de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale a vivement apprécié son rôle déterminant dans la lutte contre les MGF, ainsi que son engagement continu pour la protection des femmes et des filles.

Fort de soutien de ce département ministériel dont les actions sont transversales et très importantes dans le contexte actuel du Burkina Faso, l'ONG Voix de femmes entend jouer à fond son rôle de « bras armé » pour renforcer la synergie au profit du public.

Voix de femmes remercie Commandant Passowendé Pélagie KABORÉ pour ce nouveau dynamisme insufflé ainsi au partenariat avec le ministère de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale, au service de la dignité, de la protection et du bien-être des femmes et filles du Burkina Faso. ●



## VOIX DE FEMMES

# Un quart de siècle d'engagement !

**V**oix de Femmes fête ses 25 ans d'existence. Un quart de siècle de luttes et de leadership inspirants. Combien d'OSC (Organisations de la société civile) nées il y a 25 ans, avec de nobles ambitions, n'ont pas tenu dans la durée ? D'association à Organisation non gouvernementale (ONG), Voix de femmes a su résister aux écueils qui, bien souvent, viennent à bout d'excellentes initiatives. Elle a su garder le cap dans la mission qu'elle s'est donnée : promouvoir et protéger les droits des femmes et des enfants au Burkina Faso.

## Un parcours inspirant

Voix de Femmes a transformé des vies. Dans ses locaux installés dans un quartier périphérique de Ouagadougou, les longues files d'attente prouvent son utilité pour de nombreux citoyens (femmes, hommes, jeunes, enfants) qui

recourent à ses services pour un mieux-être. Là, comme dans les sections locales implantées dans une dizaine de régions du pays, ses équipes accueillent, informent, soignent des personnes vulnérables, victimes de violences notamment.

Au fil des années, Voix de Femmes a grandi, s'est adaptée aux défis de son époque et a su mobiliser des centaines de bénévoles ainsi que des partenaires de confiance pour mener ses projets.

De nombreux défis subsistent dans un contexte sécuritaire troublé. La délicate question de mobilisation des ressources est récurrente. Forte de ses 25 années d'expérience, Voix de Femmes les transcendera et poursuivra sa mission.

Il s'agit d'une œuvre collective. Chacune des personnes ayant participé à ces 25 ans d'engagement sans faille, de combats courageux et de victoires marquantes mérite d'être

célébrée. Mais au cœur de cette dynamique, un nom résonne avec force : celui de Mariam Lamizana, présidente du Conseil d'Administration de 13 femmes !

## Leadership charismatique et source d'inspiration

Certes, le nom Lamizana était déjà illustré au Burkina Faso. Mais la présidente de Voix de Femmes a su y accoler son prénom pour incarner un combat : promouvoir, défendre et garantir les droits des femmes, spécialement celles qui ont survécu à des violences. Avant même la création de Voix de Femmes, l'engagement de Mariam Lamizana dans la lutte contre les Mutilations génitales féminines était reconnu tant au niveau national qu'africain. Son rôle dans la pérennité de l'ONG est incontesté. Avec détermination, elle a su fédérer des équipes, mobiliser des ressources et négocier des tournants périlleux. Son leadership bienveillant mais ferme a permis de bâtir des ponts entre les générations et de dépasser des clivages de tous ordres.

## Une célébration méritée

Ces 25 ans de Voix de Femmes sont la preuve qu'un engagement collectif, nourri par un leadership authentique, peut transformer des vies et des sociétés. En rendant hommage à l'ONG Voix de femmes, nous saluons sa présidente, figure emblématique d'un féminisme inclusif et solidaire, ainsi que toutes celles et ceux qui, dans l'ombre ou la lumière, œuvrent chaque jour pour un monde plus juste et égalitaire. Je suis honorée d'être associée à cette célébration. Joyeux anniversaire à Voix de Femmes ! Bon vent pour les 25 prochaines années !

**Monique ILBOUDO**

*Écrivaine et ancienne ministre de la Promotion des Droits humains*



VOIX DE FEMMES, 25 ANS APRÈS...

## Dessiner les perspectives dans un contexte exigeant



Il y a des combats qui valent la peine d'être menés, et celui pour la promotion et la sauvegarde des droits de la femme et des enfants en fait indéniablement partie. Il s'agit d'une cause noble qui invite chacun de nous, femmes et hommes, à travailler ensemble pour le bien-être de plus de la moitié de la population. En inscrivant son action dans cette noble mission depuis 25 années maintenant, Voix de Femmes fait assurément œuvre utile et nous invite solidairement à l'action et à la détermination.

À la fois pionnière de la lutte contre les Mutilations génitales féminines (MGF) et présidente de l'ONG Voix de Femmes, Mariam Lamizana s'est, depuis des décennies, résolument engagée dans ce combat, sans aucune faiblesse ni le moindre découragement ou renoncement. Elle a ainsi admirablement su partager sa passion avec nous. J'ai personnellement emprunté ce

chemin du plein exercice de leurs droits par les femmes au Burkina et en Afrique, notamment en portant sur les fonts baptismaux la Fondation KIMI, qui ambitionne principalement de lutter contre les cancers féminins. Plusieurs actions ont été accomplies et le plaidoyer reste permanent afin de mettre en place des structures et des infrastructures de qualité pour une prise en charge efficiente et intégrale des femmes, du dépistage jusqu'aux traitements adéquats.

En m'inscrivant dans la dynamique initiée par Voix de Femmes, j'ai également mobilisé des épouses de responsables politiques, administratifs et militaires à travers le Groupe d'action, de lobbying et de plaidoyer (GALOP), afin de faire entendre nos voix et offrir plus de chance de succès à notre lutte en faveur d'une nouvelle génération de femmes dignes, autonomisées et actrices de développement. Le GALOP nous a

ainsi permis de faire bien des galops sur cette épineuse mais ô combien noble piste du développement intégral de la femme.

Il m'est donc particulièrement agréable de saluer le quart de siècle d'existence de l'ONG Voix de Femmes, placé sous le thème « 25 ans d'expériences sur la promotion des droits des femmes et des enfants : quelles perspectives de résilience face aux défis sécuritaires, humanitaires, politiques et économiques ». Les défis restent immenses en effet, et cette halte constitue une formidable occasion pour dessiner avec pertinence les perspectives qui s'offrent à nous dans un contexte on ne peut plus difficile et exigeant.

Bon anniversaire à Voix de Femmes !

**Adjoavi Sika Vovor épouse Kaboré**  
Présidente de la Fondation Kimi  
et ancienne Première dame  
du Burkina

## Et pendant ce temps, elles nous ont quittés...

### GISÈLE KAMBOU

Née le 9 novembre 1962 à Gaoua, Gisèle KAMBOU, cofondatrice et première secrétaire générale de Voix de Femmes, est rappelée à Dieu depuis le 6 mai 2005 à Ouagadougou, soit 20 ans déjà ! Pionnière de notre organisation, son action a été déterminante pour la création du Centre pour le bien-être des femmes et la prévention des mutilations génitales féminines (CBF-GK) qui porte d'ailleurs son nom.



### AMINATA YÉ

Née le 12 mars 1958, Aminata Yé, qui nous a quittés le 19 décembre 2008, était une membre active de l'ONG Voix de Femmes à qui elle a donné le meilleur d'elle-même sur le vaste chantier de la promotion des droits des femmes et des enfants.



### ASSÉTOU BÉNÉDICTE DIENDERÉ NÉE TRAORÉ

Très active et déterminée sur le terrain de la lutte pour les droits de la gent féminine, Assétou Bénédicte Traoré épouse Diendéré était chargée du projet Hauraldé au sein de l'ONG Voix de femmes. Née le 15 novembre 1949, elle s'en est allée le 9 février 2021.



### MARIÉTOU SANOU

Figure emblématique de Voix de Femmes dont elle était l'une des fondatrices, Mariétou Sanou, née le 2 décembre 1958, nous a quittés le 26 septembre 2025. Fortement engagée dans la lutte contre le VIH-SIDA, notamment à travers l'animation de programmes et la coordination d'activités communautaires, elle était également responsable de toutes les activités d'autonomisation des femmes et des filles au sein de l'organisation.



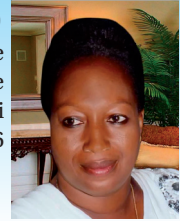
### ISABELLE PARÉ

Née à Dédougou le 5 décembre 1949, Isabelle Paré s'en est allée le 22 mai 2005. Membre active de Voix de Femmes, elle s'est résolument investie pour la cause des droits de la moitié du Ciel dans le creuset de notre organisation.



### HÉLÈNE H. OUÉDRAOGO

Née le 23 février 1950, Hélène Héma Ouédraogo, membre active de Voix de femmes qu'elle a servi avec abnégation, s'est éteinte le 26 juin 2005.



### CONSTANCE LAMIZANA

Née le 5 décembre 1951, Constance Lamizana, qui a exercé avec conscience, rigueur et professionnalisme son métier d'infirmière au sein du Centre pour le bien-être des femmes et la prévention des mutilations génitales féminines de l'ONG Voix de femmes, est décédée le 28 septembre 2021.



### KATIA O. W. TAPSOBA NÉE KOMPAORÉ

Magistrate et précédemment commissaire du gouvernement adjoint au Conseil d'État, Katia O. W. Tapsoba, née Kompaoré était membre du Conseil d'administration de Voix de Femmes. Représentante de l'ONG au sein de la Coalition burkinabè pour la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Coalition Cedef), elle est décédée le 27 octobre 2023 des suites d'une courte maladie.



### ALICE THIÉBA SOULAMA

Née le 18 juin 1957, elle s'est éteinte le 22 mars 2017. Membre active de l'ONG Voix de Femmes, elle aura notablement contribué par son dynamisme et son abnégation au rayonnement de notre organisation.





# GROS PLAN

VOIX DE FEMMES

# Bien-être et autonomisation comme leitmotiv

Après 25 années d'existence, l'ONG Voix de Femmes s'impose aujourd'hui comme une référence dans la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants au Burkina Faso. Forte de ses actions de plaidoyer, de sensibilisation et de prise en charge holistique des victimes de violences, elle œuvre sans relâche pour bâtir une société plus juste, équitable et respectueuse de la dignité humaine.



Fondée en septembre 2000 et reconnue officiellement comme Organisation Non Gouvernementale en 2005, Voix de Femmes s'est donnée pour mission de contribuer à la promotion et à la protection des droits des femmes et des enfants. Basée à Ouagadougou, l'ONG compte aujourd'hui plus d'une centaine de membres et intervient à travers des sections locales implantées dans une dizaine de régions du pays, notamment les régions de Bankui, Tannounyan, Kadiogo, Nakambé, Nando, Nazinon, kuilsé, Guiriko, Yaadga et Oubri. Voix de Femmes, dirigée par un Conseil d'Administration de treize membres, toutes des femmes, et présidé par Mariam LAMIZANA, bénéficie de l'appui d'une équipe technique et veille à une gouvernance participative à travers des

réunions trimestrielles et une assemblée générale annuelle, le suivi de la mise en œuvre des politiques, des projets et programmes. Elle porte ainsi une vision forte : « *Un monde où les droits des femmes sont connus et entièrement respectés par tous.* »

La mission de Voix de Femmes s'inscrit dans une logique de transformation sociale, visant à promouvoir l'égalité, la justice et la dignité humaine. Voix de Femmes concentre ses efforts autour de plusieurs objectifs, notamment la promotion d'un environnement juridique, politique et social protecteur des droits des femmes, la promotion de la santé sexuelle et reproductive, la lutte contre les violences basées sur le genre, l'application effective des textes juridiques de protection des droits des femmes

et des enfants, ainsi que le renforcement du pouvoir économique et social des femmes.

## Des actions concrètes sur le terrain

Les domaines d'intervention de Voix de Femmes couvrent un large spectre : promotion et protection des droits humains, santé sexuelle et reproductive, autonomisation économique, plaidoyer et lobbying, ainsi que prévention et prise en charge des violences sexuelles et sexistes.

Voix de Femmes déploie diverses stratégies : le plaidoyer auprès des autorités pour améliorer les cadres juridique et institutionnel ; la sensibilisation communautaire à travers des activités de proximité (ciné-débats, jeux sans tabou,

théâtres-foras, dialogues en famille, porte à porte, activités partagées); le renforcement des capacités des leaders communautaires, des jeunes des femmes et des relais locaux pour soutenir la lutte contre les violences.

Parmi ses innovations figure la stratégie du contentieux stratégique, menée depuis 2017 en collaboration avec Equality Now et ISLA. « Cette nouvelle stratégie vise à imprimer une nouvelle dynamique dans la protection des droits des femmes à travers le changement du cadre juridique institutionnel, politique en mettant en place un pool d'avocates féministes, en construisant un mouvement fort de soutien aux droits des femmes afin d'accompagner et en développant des dossiers de litiges devant les juridictions nationales et sous-régionales. Toutes choses qui contribueront à développer une jurisprudence féministe dans notre pays et à assurer une meilleure protection des femmes », explique la présidente du Conseil d'Administration de Voix de Femmes.

### **Engagement, dignité et autonomisation**

Au fil des ans, Voix de Femmes a conduit avec brio plusieurs projets majeurs avec le soutien de partenaires aux plans national, régional et international.

Parmi les initiatives figure le projet « Sini Gnèssigui » qui vise une amélioration significative de la résilience globale des enfants, des familles et des communautés touchées par les conflits et l'impact négatif du chan-

gement climatique dans la Boucle du Mouhoun, en réduisant leur vulnérabilité, les risques de mariage d'enfants et de migration des jeunes. On peut également noter, entre autres, les projets « Se défendre » pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, « Gestion hygiénique des menstrues » pour sensibiliser 16 000 filles et adolescentes scolaires du secteur informel et des centres de formation professionnelle, ainsi que 500 parents sur la gestion hygiénique des menstrues et les IST/VIH/SIDA.

Pour sa part, le programme conjoint UNICEF-UNFPA est axé sur la mobilisation communautaire pour mettre fin aux mariages d'enfants et aux mutilations génitales féminines, tandis que le projet « African Activists for Climate Justice » ambitionne d'améliorer la démocratisation du débat climatique et d'une justice climatique au Burkina Faso. Il y a aussi le projet « PROMOTE » pour réinsérer des filles-mères adolescentes dans l'éducation et la formation.

Ainsi qu'on peut le constater, tous ces projets et programmes traduisent la volonté de Voix de Femmes d'inscrire son action dans une dynamique de changement structurel et durable, au-delà de l'assistance immédiate.

### **Une expertise reconnue et un réseau solide**

Au fil des ans, Voix de Femmes a acquis une solide expérience dans la communication pour le changement social, le plaidoyer poli-

tique, la prise en charge des survivantes de violences et le travail en consortium avec d'autres acteurs de développement.

Elle dispose notamment d'une expertise consistante dans les domaines de la communication de proximité, de masse et sociétale pour le changement social ; du plaidoyer et du lobbying pour l'instauration d'un environnement juridique, politique et social respectueux des droits des femmes et des enfants ; et en matière de prise en charge holistique des femmes et des enfants à risque ou survivantes de violence.

Voix de Femmes emploie une équipe pluridisciplinaire composée de sage-femmes, d'infirmières, d'un radiologue, de juristes, de psychologues, de travailleurs sociaux, de communicatrices et de techniciens d'appui communautaire.

Son action s'appuie sur un partenariat dynamique avec des institutions nationales et internationales. On peut notamment citer : UNICEF, UNFPA, Global Fund for Women, Equality Now, PPGLOBAL, Frontline Women's Fund, Save The Children, EQUIPOP, Fondation Haurralde, Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles ayant effet sur la santé des femmes et des enfants (CI-AF), FEMNET, Initiative for Strategic Litigation in Africa (ISLA), Conseil danois pour les réfugiés (DRC), Trust Africa, PAM et UAF.

### **Défis persistants, détermination intacte...**

Engagée dans la mise en œuvre de son plan stratégique 2023-2027, Voix de Femmes œuvre à renforcer la qualité de ses services, à consolider ses capacités internes, à améliorer la communication et à mobiliser davantage les ressources.

Malgré les défis sécuritaires, humanitaires et socioéconomiques qui fragilisent le tissu social burkinabè, Voix de Femmes continue de faire entendre la voix des femmes, convaincue que leur pleine participation au développement constitue une condition essentielle pour la paix et la prospérité du pays. ●



## VOIX DE FEMMES

# La semaine du jubilé d'argent



**Gueswendé Boubacar SORÉ**  
*Directeur Général de la Société Africaine  
de Technologie Énergétique et Minière*

Fondée en septembre 2000, l'ONG Voix de Femmes célèbre cette année son jubilé d'argent ! Depuis 25 ans, cette organisation s'est résolument engagée pour la promotion des droits des femmes et des enfants à travers des actions multiples et multiformes, dans une démarche holistique qui produit des résultats pertinents et éclatants. Et pour partager sa longue expérience forgée au fil des années par des actions concrètes qui continuent de faire la différence dans la vie de milliers de femmes et d'enfants, Voix de Femmes ouvre grand ses portes, tout en invitant à la réflexion et à la prospection au cours de la semaine du 8 au 13 décembre 2025.

Deux parrains accompagnent cet événement majeur qui restera un

marqueur, un repère très fort dans la longue marche des femmes pour la reconnaissance, la jouissance et la promotion de leurs droits spécifiques. Il s'agit notamment de Gueswendé Boubacar SORÉ, Directeur général de la Société Africaine de Technologie Énergétique et Minière, et de Kader OUÉDRAOGO, Administrateur général de la société International Carrière Services. Deux hommes pour porter la cause des femmes en ce jubilé d'argent de Voix de femmes, c'est fort de symbole n'est-ce pas !

D'ailleurs, le public est invité à découvrir ou à redécouvrir, du 8 au 13 décembre 2025, cette ONG ainsi que son Centre pour le Bien-être des Femmes et la prévention des mutilations génitales féminines Gisèle Kambou, à Ouagadougou. Une for-



**Kader OUÉDRAOGO**  
*Administrateur Général  
International Carrière Services*

midable occasion pour s'informer sur les objectifs, réalisations et succès de cette importante structure de prise en charge des principales problématiques des femmes et des enfants. Des stands et une exposition de photographies promettent un voyage instructif dans les coulisses de l'ONG Voix de Femmes.

### Réflexion prospective

Mais une grande part est accordée à la réflexion prospective au cours de ce rendez-vous jubilaire, à travers un panel qui réunira, le 10 décembre 2025, plus d'une centaine de participants autour du thème général de la célébration, « 25 ans d'expériences sur la promotion des droits des femmes et des enfants : quelles perspectives de résilience face

aux défis sécuritaires, humanitaires, politiques et économiques ». Décliné en deux sous-thèmes — « Acquis, défis et perspectives » d'une part, et « Résilience et affirmation du leadership de Voix de Femmes dans un contexte de crise sécuritaire, humanitaire, politique et économique », d'autre part —, ce panel se veut « une tribune de réflexion, d'échanges et de capitalisation des expériences, mais aussi un espace de dialogue intergénérationnel et stratégique pour réaffirmer l'engagement de Voix de Femmes et de ses partenaires à construire une société plus juste et plus égalitaire ». En analysant le parcours de l'ONG dans la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants, ce panel vise notamment à :

- Présenter ses principaux acquis institutionnels, organisationnels, programmatiques et communautaires.
- Identifier les facteurs de succès qui ont favorisé l'atteinte des résultats en matière de promotion des droits des femmes et des enfants.
- Partager les leçons apprises et les bonnes pratiques développées dans la mise en œuvre des interventions.
- Mettre en exergue les défis persistants auxquels fait face Voix de Femmes dans le contexte actuel marqué par les crises sécuritaire, humanitaire, politique et économique et expliquer comment faire preuve de résilience face à ces défis.
- Proposer des pistes d'orientation stratégique pour les prochaines années, en lien avec les priorités nationales et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Ainsi qu'on peut le constater, la semaine du jubilé d'argent de l'ONG Voix de femmes promet d'être à la fois instructive, pédagogique et distractive, entre réflexions pertinentes, séance de fitness, animation musicale et « Dassandaga » pour se redonner de nouvelles forces afin d'affronter les défis du cinquantième anniversaire, en 2050 ! ●

## Le coin du panel



Titulaire d'une maîtrise en sciences juridique et politique, option droit judiciaire obtenue à l'Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou, Noangma Léonie OUANGRAWA KOUDOU-GOU, conseillère en Promotion du Genre, est l'une des panélistes de ce rendez-vous jubilaire. Avec le Directeur exécutif de Voix de Femmes, Raphaël ZONG-NABA, ils auront à cœur de décortiquer le thème de la célébration, entre expériences vécues, leçons apprises et défis à relever. L'un évoquera les acquis, défis et perspectives de Voix de Femmes, tandis que l'autre se penchera sur la question de la résilience et de l'affirmation

du leadership de Voix de Femmes dans un contexte de crises sécuritaire, humanitaire, politique et économique.

Médiatrice professionnelle spécialisée dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits, Noangma Léonie OUANGRAWA KOUDOU-GOU est par ailleurs une fervente défenseuse des droits de la femme et de la jeune fille dans son pays. Elle a publié deux ouvrages de référence : « La commémoration de la Journée internationale des femmes au Burkina Faso, qu'en est-il en réalité ? » et « Violences faites aux femmes et aux filles au Burkina Faso : réalités et stratégies de lutte ».

« C'est ensemble que nous pourrions nous éduquer et éduquer nos enfants pour contribuer à la réduction de la violence qui leur sont faites et à la culture de la paix. »

**Mariam LAMIZANA**  
Présidente du conseil d'administration  
de Voix de Femmes

## CENTRE GISÈLE KAMBOU

## Un cadre de soins et d'écoute pour restaurer la dignité de la femme

Situé à Ouagadougou, le Centre pour le Bien-être des Femmes et la prévention des mutilations génitales féminines Gisèle Kambou (CBF/GK) est le fruit d'un partenariat entre l'ONG Voix de Femmes et l'Association italienne Femmes pour le développement (AIDOS). Siège de l'ONG, cet espace constitue une véritable plateforme de prise en charge holistique des violences basées sur le genre. Il offre ainsi un large éventail de services médicaux, psychologiques, juridiques et sociaux, qui contribuent quotidiennement à la restauration de la dignité des femmes et à la promotion de leur santé physique, mentale et reproductive.

**L**e Centre pour le Bien-être des Femmes et la prévention des mutilations génitales féminines Gisèle Kambou (CBF/GK) est une initiative phare de Voix de

Femmes, réalisée grâce à l'appui de son partenaire historique, l'Association italienne Femmes pour le développement (AIDOS). Situé au secteur 42, dans l'arrondissement

10 de la capitale du Burkina, le CBF abrite également le siège de l'ONG. Il a été conçu pour offrir une prise en charge holistique des femmes et des enfants survivantes ou à risque,





victimes de violences basées sur le genre (VBG), en particulier des mutilations génitales féminines (MGF). Le CBF/GK poursuit un objectif général, celui de promouvoir et d'expérimenter l'approche holistique à la santé physique et psychologique des femmes, en particulier la santé sexuelle et reproductive (SSR), y compris la prévention et la prise en charge des conséquences des Mutilations génitales féminines (MGF), dont la réparation des séquelles. Le Centre œuvre ainsi à susciter l'affirmation des droits des femmes et des enfants, de même que le renforcement de leur rôle au sein de

la famille, de la communauté et de la société en général. Mais ce n'est pas tout. Cette infrastructure contribue également à la création d'un environnement social, juridique et politique favorable au changement de comportements à l'abandon des violences sexuelles et sexistes en général et des MGF en particulier.

**Une équipe pluridisciplinaire engagée**

Pour remplir ses missions, le CBF/GK s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée de personnels permanents et non permanents :

sage-femmes, infirmières, gynécologue, radiologue, avocat, psychologue, travailleurs sociaux, communicatrices, techniciens d'appui communautaires, gestionnaire de cas et personnel administratif. Une diversité de profils qui vise à garantir une prise en charge holistique des bénéficiaires, alliant expertise médicale, accompagnement psychologique, social et défense juridique.

Lorsque les bénéficiaires se présentent au CBF/GK, ils peuvent y trouver accueil, écoute, soins et accompagnement dans un même espace avec des prestations couvrant quatre volets principaux.

**D'abord une prise en charge sanitaire.** Le CBF/GK offre un paquet complet de soins comprenant des consultations gynécologiques et obstétriques, la réparation des séquelles de l'excision, la planification familiale, le traitement des infections sexuellement transmissibles (IST/VIH), les consultations prénatales et postnatales, la vaccination et le suivi des nourrissons, etc. Ces services sont accessibles grâce à leurs coûts sociaux réduits au profit des populations y compris les plus vulnérables.

**Ensuite, l'accompagnement juridique.** Le CBF/GK dispose en effet d'une clinique juridique où les



## GROS PLAN

femmes survivantes ou à risque de violences et autres problèmes bénéficient d'une assistance et d'un accompagnement légal. Les avocats et juristes du CBF/GK conseillent, orientent et soutiennent les femmes dans leurs démarches pour obtenir justice et réparation.

**Il y a aussi le soutien psychologique.** Des psychologues et conseillers assurent un accompagnement émotionnel aux survivants, les aidant à se reconstruire et à retrouver confiance en eux.

**Enfin, le volet social.** Il met quant à lui l'accent sur l'accompagnement social, la réinsertion économique à travers des activités génératrices de revenus et des formations professionnelles.

Le CBF/GK organise régulièrement des campagnes de sensibilisation dans les communautés, les écoles et les marchés sur les thèmes des MGF, du mariage d'enfants, de la santé reproductive et des droits humains. Ces activités contribuent à déconstruire les normes et pratiques sociales défavorables aux droits des femmes et des filles et à instaurer un dialogue social autour

de la protection de ce groupe social. Toutefois, le CBF/GK n'est pas qu'un lieu de soins : c'est aussi un espace de renaissance et d'espoir pour des centaines de femmes qui y affluent chaque année. En adoptant une approche intégrée qui relie la santé, le droit, la psychologie et le social, Voix de Femmes offre une réponse complète aux multiples formes de violences subies par les femmes au Burkina Faso.

Grâce à la synergie entre ses équipes, ses partenaires et les communautés, le CBF contribue à bâtir un avenir où chaque femme peut vivre en sécurité, jouir de ses droits et participer pleinement au développement de sa société. C'est du reste de cette vision globale qu'il tire son nom de Centre pour le Bien être des femmes et la prévention des mutilations génitales féminines. ●





**VOIX DE  
FEMMES  
INSIDE**

MARIAM LAMIZANA

# Chevalière de la lutte contre les MGF

**Militante infatigable des droits des femmes et figure majeure de la lutte contre les Mutilations génitales féminines (MGF) au Burkina Faso, Mariam Lamizana s'est imposée comme l'une des pionnières de la protection des femmes, filles et enfants. Forte d'un parcours académique solide et d'une longue carrière au sein de l'administration publique, elle a contribué à structurer la lutte nationale contre la pratique de l'excision et à porter cette cause sur la scène régionale et internationale. Aujourd'hui encore, à travers l'ONG Voix de Femmes, elle poursuit un engagement nourri de conviction et de détermination.**

**F**igure emblématique de la promotion des droits des femmes au Burkina Faso, Mariam Lamizana incarne plusieurs décennies d'engagement, de rigueur professionnelle et de combat opiniâtre contre les Mutilations génitales féminines (MGF).

Née le 26 juillet 1951 à Bobo-Dioulasso, elle entame sa scolarité en 1957 à Ouahigouya avant de poursuivre des études secondaires qui la conduisent, en 1971, au baccalauréat série A obtenu au lycée Ouezzin Coulibaly. Animée très tôt par une vocation sociale, elle s'envole pour la France où elle décroche un diplôme d'État d'Assistante Sociale à l'Institut de service social et de recherche de Montrouge (1972-1975), puis une maîtrise en sociologie à l'Université de Paris XII (1977-1980). Ce parcours académique solide façonne les bases d'une carrière profondément dédiée au bien-être des femmes et des enfants.

En 1972, son engagement contre les MGF prend racine quand elle assiste à un drame : excisée clandestinement par sa tante paternelle à l'insu des parents, une fillette perd l'usage d'une jambe. Cette scène, confie-t-elle, meurtrit son cœur et fait naître en elle une révolte qui deviendra le fil conducteur de toute sa vie. Dès lors, elle œuvre pour bâtir des politiques, des structures et des espaces de protection destinés aux femmes et aux filles burkinabè.

## Un parcours virevoltant

À partir de 1984, Mariam Lamizana occupe successivement plusieurs postes clés dans l'administration : directrice provinciale de l'Essor fami-

lial et de la Solidarité nationale, secrétaire générale du ministère de l'Essor familial, puis conseillère technique au ministère de l'Action sociale. De 1988 à 1997, elle préside le Comité national de lutte contre la pratique de l'excision, avant d'en devenir la secrétaire permanente de 1997 à 2000.

À ce poste, elle contribue grandement à structurer la lutte contre les MGF au niveau national, avec la mise en place de programmes, de dispositifs de sensibilisation et de mécanismes de suivi couvrant l'ensemble du territoire.

Sa carrière s'élargit ensuite à des responsabilités de haut niveau. Directrice générale de la Solidarité nationale (2001-2002), elle est nommée, en juin 2002, ministre de l'Action sociale et de la Solidarité nationale, fonction qu'elle occupe jusqu'en 2006. Elle poursuit ensuite son parcours au plan international comme conseillère aux Affaires sociales et humanitaires du Représentant spécial du Facilitateur en Côte d'Ivoire (2007-2011). Auparavant, elle a représenté le Burkina Faso auprès de la Commission des Nations unies de la condition de la femme et occupe des postes influents au sein de la Chambre des représentants, de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) ou encore de l'Organisation panafricaine des femmes (OPF).

## Intrépide combattante

En plus de ces rôles institutionnels, Mariam Lamizana s'engage au sein de diverses organisations de la société civile. Depuis l'année 2000, elle est à la tête de l'Organisation non gouvernementale Voix de Femmes, un espace dédié au soutien et à la sensibilisation, qui demeure son domaine principal

d'activité, même après être admise à la retraite en 2011.

Elle est également présidente du Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles ayant effet sur la santé des femmes et des enfants (CI-AF), ainsi que de la Coalition nationale pour la généralisation de l'enseignement des contenus MGF dans le système éducatif au Burkina Faso.

En reconnaissance de son engagement exceptionnel, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) a décerné, depuis 2017, le Prix Mariam Lamizana. Cette récompense salue les productions journalistiques qui œuvrent à l'abandon des MGF et symbolise l'impact profond de son combat, mené avec constance, pédagogie et détermination.

Outre son titre de Commandeur de l'Ordre de l'Étalon et ses distinctions d'officier de l'Ordre national et de chevalier de l'Ordre du Mérite burkinabè, elle a été lauréate du prix international Nathalie Masse. En novembre 2022, elle a également reçu le Prix des champions internationaux des droits de la personne, décerné par le président du sous-comité canadien des droits internationaux de la personne du comité permanent des Affaires étrangères et du développement international. Son influence marquante lui vaut également de figurer sur la Rue des Étoiles, en hommage aux personnalités qui ont marqué leur milieu.

Mariam Lamizana demeure convaincue que la lutte doit se poursuivre, en y associant particulièrement les jeunes. « Mon vœu le plus ardent, dit-elle, est de voir mon pays débarrassé de ces pratiques avilissantes afin que nos filles jouissent librement de leurs droits et contribuent pleinement au développement de notre nation. » ●



# Un staff vaillant et déterminé

**Voix de Femmes, c'est une équipe pluridisciplinaire dirigée par des hommes et des femmes de qualité qui s'investissent au quotidien dans la noble cause des droits des femmes et des enfants...**

## VICTORIA OUÉDRAOGO KIBORA Vice-Présidente du Conseil d'administration

Magistrate de grade exceptionnel et ancienne ministre de la Justice, de la Promotion civique et des Droits humains, Victoria Ouédraogo Kibora est vice-présidente du conseil d'administration de Voix de Femmes, dont elle est également membre fondatrice. Titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et diplômée de l'École nationale d'administration et de magistrature, celle qui a suivi plusieurs formations de formateurs en droits et devoirs des femmes, en genre et développement, et sur les violences basées sur le genre, est résolument engagée en faveur des droits humains. Elle a ainsi animé plusieurs séances de formation sur ces thématiques.

Au sein de Voix de Femmes,

Victoria Ouédraogo Kibora met son expertise juridique au service de la défense des femmes victimes de violences et préside le Comité de validation des cas (COVAC) dans le cadre du projet sur les litiges stratégiques.

« Je remercie la présidente qui m'a cooptée dès la création de Voix de Femmes en l'an 2000. J'ai acquis une très riche expérience qui m'a servi dans ma carrière professionnelle et ma vie sociale. Toujours avec le plaisir d'appuyer les couches défavorisées, je souhaite un très bel anniversaire à Voix de Femmes. »



## RAPHAËL K. ZONG-NABA Le métronome

Administrateur des Affaires sociales et sociologue, Raphaël K. Zong-Naba est le directeur exécutif de Voix de Femmes. Titulaire d'un diplôme d'assistants sociaux de l'université du Bénin, d'une licence en sociologie de l'université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou et du diplôme d'administrateur des affaires sociales de l'Institut national de formation en travail social, il assure depuis une dizaine d'années la direction de Voix de Femmes et donc la coordination des politiques, programmes et projets de l'organisation. Fort d'une longue carrière dans l'administration publique, il salue le rôle vital de la société civile dans la pro-

motion de la paix et de la solidarité nationale.

Sous sa direction, Voix de Femmes s'est consolidée comme un acteur clé dans la protection et l'autonomisation des femmes au Burkina Faso.

« Je souhaite une longue vie à Voix de Femmes qui m'a permis, après une longue carrière dans l'administration publique, de vivre l'expérience enrichissante et exaltante des Organisations de la société civile, un des maillons importants de la paix et de la solidarité nationale dans l'univers burkinabè. »

MARCEL KABORÉ

## Le gendarme d'un monde plus juste

Titulaire du diplôme d'État d'inspecteur d'éducation spécialisée, Marcel Kaboré met son expérience et sa rigueur au service de Voix de Femmes en tant que chargé de suivi-supervision et chef de projet. Actif sur les questions de violences basées sur le genre (VBG) et de justice climatique, il œuvre à renforcer les capacités des communautés tout en promouvant les droits humains. Son engagement se veut une contribution concrète à un monde plus juste.

À l'occasion du jubilé d'argent de Voix de Femmes, il appelle à l'innovation et à la persévérance pour bâtir une société éga-

litaire où femmes et hommes jouissent des mêmes chances de réussite.

« C'est un honneur pour moi de contribuer, à travers Voix de Femmes, à la promotion et à la protection des droits des femmes et des enfants. En ce 25<sup>e</sup> anniversaire, je souhaite que notre organisation continue de porter haut la voix des sans-voix, d'innover dans la lutte contre les violences basées sur le genre et de bâtir un avenir plus juste et équitable pour toutes et tous. »



RAKÉTA OUANGRAOUA

## L'amazone du développement social

Infirmière d'État et titulaire d'une maîtrise en sociologie du développement, option santé, obtenue à l'université de Ouagadougou, Rakéta Ouangraoua a consacré 32 années de sa vie à la santé communautaire et à la défense des droits des femmes. Elle a accumulé une riche expérience dans la prise en charge des travailleurs vivant avec le VIH/Sida, les IST et la tuberculose.

Membre active de Voix de Femmes depuis sa création, elle y exerce depuis une décennie la fonction de chargée de projets, contribuant à des programmes d'envergure comme Closing the Gap, Droits et santé des femmes ou encore Féministes en action, dédié à la lutte contre les violences basées sur le genre et à l'autonomisation économique des femmes dans 60 villages de six communes rurales de la région du Centre.

Rakéta Ouangraoua participe en outre activement à la mise en œuvre du projet « Appui à l'auto-



nomisation des ménages pauvres et vulnérables, notamment les déplacés internes, réfugiés et résidents de Sakoula ». Les bonnes pratiques de ce projet, actuellement en cours, ont été partagées dans plusieurs pays, dont le Kenya, l'Ouganda et le Sénégal. Honorée, en 2013, de la distinction de chevalier de l'Ordre de Mérite, Rakéta Ouangraoua incarne l'excellence et l'altruisme au service du développement social.

« Je rends hommage à l'esprit de solidarité et d'amour qui anime Voix de Femmes, et j'invite la jeunesse à poursuivre cette œuvre de transformation. »

ÉDITH OUÉDRAOGO BÉNAO

## La Yennenga de l'institutionnel et de la justice

Inspectrice d'éducation spécialisée à la retraite, Édith Ouédraogo Bénao est un pilier discret mais essentiel de Voix de Femmes, dont elle est membre depuis 2018. Diplômée de l'École des cadres supérieurs en travail social, elle a consacré 36 années à la protection et à la promotion des droits des femmes et des enfants, à la lutte contre la stigmatisation des personnes handicapées, le bafouement des droits de la veuve et de l'orphelin, l'injustice sous tous ses aspects, la lutte contre les

violences basées sur le genre, etc.

À l'appui d'une brillante carrière au sein de plusieurs directions provinciales et du ministère de la Justice, elle apporte à l'ONG une expertise en accompagnement social et en gestion institutionnelle. Son engagement à Voix de Femmes traduit une fidélité profonde à la cause des plus démunis. Aussi, exprime-t-elle son attachement à cette organisation qui incarne, selon ses mots, la justice, la solidarité et la dignité retrouvée des oubliés.



« Je prie Dieu afin qu'il donne une santé de fer à la première responsable, ainsi qu'à tous les membres pour le rayonnement de Voix de Femmes. Car si cette ONG n'existait pas, il aurait fallu la créer. Ensemble, on est plus forts ! », affirme-t-elle pour souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'organisation.

HARIGUETTA CONGO ZONGO  
**La patronne des projets  
et programmes**



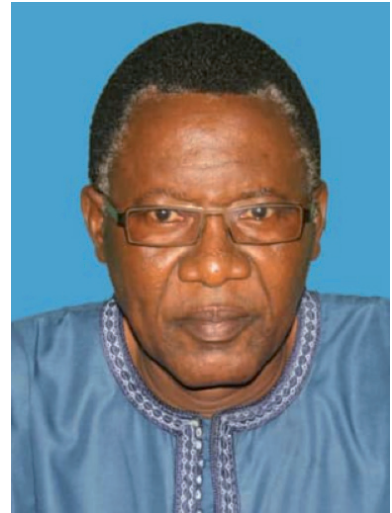
Administratrice des affaires sociales et diplômée en Travail social international du Collège coopératif Alpes Méditerranéenne (France), Hariguetta Congo Zongo a rejoint Voix de Femmes en 2024. Après une brillante carrière dans l'administration publique, elle occupe aujourd'hui le poste de coordinatrice des projets et programmes, tout en assurant la charge du projet de renforcement des capacités institutionnelles de l'organisation.

Formatrice reconnue sur les droits de l'enfant et la lutte contre les violences, celle qui a été distinguée officier de l'Ordre national et chevalier du Mérite santé-action sociale a mené plusieurs études et contribué à l'élaboration de nombreuses politiques publiques inclusives.

« Je salue la prise en charge holistique des femmes et des filles en difficulté par l'ONG Voix de Femmes, qui incarne un modèle d'action sociale durable et profondément humain. Heureux anniversaire à Voix de Femmes pour son jubilé d'argent et bon vent ! Que Dieu bénisse la Présidente et les membres fondateurs ! Puisse Dieu accorder une longue vie à Voix de Femmes. »

LOUIS MARIE KABORÉ

**Le père-fouettard des comptes**



Éducateur social et acteur comédien de cinéma, Louis Marie Kaboré consacre sa vie à la sensibilisation et à la formation sur des thématiques essentielles au développement humain et social. Formateur chevronné, il intervient notamment sur la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants, la santé sexuelle et reproductive, la décentralisation, ainsi que sur les questions liées au genre, aux mutilations génitales féminines (MGF) et aux changements climatiques.

Membre actif de l'association Voix de Femmes, il siège également comme commissaire aux comptes au sein du conseil d'administration.

« Je reste résolument engagé aux côtés de l'ONG Voix de Femmes afin que, dans la persévérance, nous travaillions tous ensemble à la mise en œuvre diligente des programmes en faveur des femmes. Je demeure convaincu qu'un Burkina radieux ne peut se construire sans la pleine participation des femmes et la prise en compte des légitimes aspirations des enfants. »

MARIE-SOPHIE TOÉ KI

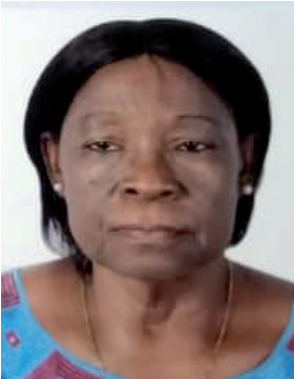
**La gardienne dévouée du trésor**



Éducatrice sociale à la retraite, Marie Sophie Toé Ki a consacré toute sa carrière au ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale, où elle a servi avec dévouement à la direction de la promotion de la famille, au secrétariat permanent du Comité national de lutte contre la pratique de l'excision ainsi qu'au service social de l'arrondissement de Sig-Noghin. Aujourd'hui, elle poursuit son engagement au sein de Voix de Femmes en tant que trésorière du conseil d'administration.

« À l'occasion du 25e anniversaire de Voix de Femmes, je rends hommage à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce parcours qui a permis à l'ONG de réussir des avancées majeures en matière de protection et de promotion des droits des femmes et des enfants. Je salue avec émotion la mémoire des militantes disparues et je formule le vœu que l'association poursuive sa mission avec la bénédiction divine. »

WATO DELPHINE BARRY TRAORÉ  
**À l'avant-garde de la promotion  
 des droits des femmes**



Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques, d'un DESS en Population et Développement, ainsi que d'une attestation d'experte en planification stratégique et prospective, Wato Delphine Barry Traoré s'est forgée un parcours marqué par la rigueur et l'engagement. Forte de ces compétences, elle a pris part à de nombreuses missions officielles aux niveaux international, régional et sous-régional, contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques de développement.

Au sein de Voix de Femmes, elle œuvre aujourd'hui comme membre de l'équipe de rédaction des projets, où elle met son expertise au service de l'impact social et de la promotion des droits des femmes. Conseillère en santé et bien-être, en santé sexuelle et reproductive des jeunes et des adolescents, elle accompagne également les personnes en difficulté de fertilité.

« Dans le paysage des associations et ONG au Burkina Faso, Voix de Femmes se distingue par sa vision : Faire du Burkina un pays où les droits juridiques, socioculturels et économiques des femmes sont reconnus et respectés. Ce qui en fait un acteur dans la lutte pour la promotion des droits de la femme, de la jeune fille et des enfants, dont les principes ne peuvent que séduire les personnes éprises de justice sociale et d'équité de genre. L'impact des projets et programmes mis en œuvre par Voix de Femmes sur la vie de milliers de personnes en 25 ans n'a pas de dimension mesurable. Bon vent pour les 25 années à venir ! »

EULALIE YERBANGA OUÉDRAOGO  
**La championne de la lutte  
 contre le mariage d'enfants**

Conseillère d'élevage de formation et ancienne députée à l'Assemblée nationale, Eulalie Yerbanga Ouédraogo milite depuis 2000 au sein de Voix de Femmes. Point focal de l'ONG sur la question du mariage d'enfants et représentante de l'organisation au sein de la Coalition nationale contre le mariage d'enfants au Burkina (CONAMEB), elle en assure aujourd'hui la coordination nationale. De 2018 à 2021, elle a dirigé le projet PRECOSC-AME, axé sur le renforcement des capacités des acteurs locaux pour l'abandon du mariage d'enfants. Sacrée championne nationale de la lutte contre le mariage d'enfants en 2023, elle salue le travail collectif de Voix de Femmes et invite la jeunesse à poursuivre le combat pour une société plus juste et équilibrée.



« En cette année où Voix de Femmes célèbre ses 25 ans d'actions pour la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants, je formule mes félicitations à tous ses membres et mes vœux de réussite et d'engagement pour l'égalité et l'équité de tout le genre humain. J'invite la jeune génération à profiter de l'expérience des aînées, en particulier de celle de la présidente du conseil d'administration qui a servi de modèle pour nous tous et toutes, afin de faire plus pour une vie plus équilibrée et prospère. »

DJÉNÉBOU ALADÉ LAMIZANA  
**La voix qui compte  
 les voix**



Pharmacienne de formation, Djénébou Aladé Lamizana est titulaire d'un Doctorat d'État en pharmacie obtenu à l'Université de Ouagadougou. Spécialisée en contrôle de qualité et en management de la qualité des médicaments, ainsi qu'en nutrition pédiatrique, elle met aujourd'hui son expertise au service de la population en tant que gérante de la pharmacie Sangoulé Lamizana. Son engagement dépasse toutefois le cadre professionnel puisqu'elle siège également comme membre du Conseil d'administration de Voix de Femmes.

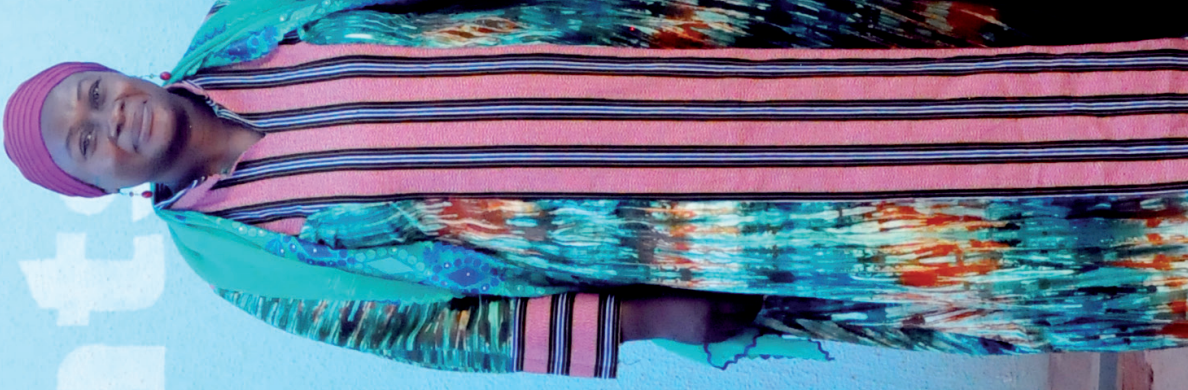
« En cette année particulière pour Voix de Femmes, j'exprime toute mon admiration pour les 25 années de courage, d'engagement et de dévouement de l'ONG, qui a contribué à épargner des milliers de vies de jeunes filles des mutilations génitales féminines, soutenu des parcours de résilience, éveillé des consciences et semé l'espoir dans le cœur des femmes et des filles au Burkina Faso. Que la force, la détermination et la lumière qui animent chaque membre continuent de guider pour les années à venir. Joyeux 25<sup>e</sup> anniversaire à toute l'équipe et à toutes celles et tous ceux qui font vivre Voix de Femmes. Votre voix compte. »

# VOUS AVEZ DIT JUSTICE CLIMATIQUE ?



# FÉMINISTE EN ACTION !





# COUP DE COEUR POUR LES ENFANTS





nam tara yel-Segdu

oyorow bin fe



— AU PAS, AU TROT, AU GALOP... —



# STUDIEUSE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



J'ai des arcs



# EN AVANT POUR HAURALDÉ





MARIAM LAMIZANA

# « Nous plaçons cette célébration sous le triple signe de l'héritage, de l'audace et de la détermination »

C'est un voyage à l'intérieur de l'ONG Voix de Femmes que nous propose sa présidente à travers cette interview, qui opère une halte pédagogique sur vingt-cinq années de vie de cette organisation. Dans ce dialogue instructif qui met en lumière le passé, esquisse le présent et se projette sur l'avenir, Mariam Lamizana, aux commandes de Voix de Femmes depuis un quart de siècle, évoque la philosophie, les acquis et les difficultés d'une structure qui donne la voix aux femmes sur la voie de leur autonomie et de leur épanouissement. Entre héritage, audace et détermination, l'œuvre de promotion des droits des femmes et des enfants n'aura pas été, loin s'en faut, un long fleuve tranquille...

**Cela fait 25 années que l'ONG Voix de Femmes porte la voix des femmes du Burkina Faso mais aussi de toutes les femmes du monde dans plusieurs domaines. Comment tout a-t-il commencé ? Quelles étaient vos motivations profondes ?**

Plusieurs facteurs ont été à l'origine de la création de Voix de Femmes. Tout a commencé avec un groupe d'amies et de sœurs désireuses de renforcer la fraternité et l'amitié, unies par la volonté de se rassembler pour faire avancer la cause des femmes. Cette volonté a été intensifiée par la participation, en mars 1995, de notre regrettée Gisèle KAMBOU et moi-même à des rencontres d'élaboration du protocole de Maputo. Adopté en 2003, ce protocole international de l'Union africaine, qui est entré en vigueur en 2005, prescrit aux États signataires de « *garantir les droits des femmes, y compris le droit de participer au processus politique, l'égalité sociale et politique avec les hommes, une autonomie améliorée dans leurs décisions en matière de santé et la fin des mutilations génitales féminines* ».

À cette époque, de nombreuses organisations de la société civile étaient déjà engagées dans ce processus. Gisèle Kambou était membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme (UIDH),

tandis que je présidais le Comité National de Lutte contre la Pratique de l'Excision (CNLPE). Inspirées par la vivacité de ces organisations qui étaient membres du processus d'élaboration du protocole de Maputo, nous avons commencé à réfléchir à la mise en place d'un cadre de réflexion pour la noble cause de la femme.

« Avec la complexité de la tâche et du caractère multidimensionnel des défis à relever, nous avons dû adapter nos actions à travers une démarche holistique et plus pertinente. »

Puis, à la faveur de mon départ du CNLPE, nous avons décidé de la création d'une structure que nous avons voulu nommer au départ « Association Burkinabè pour la Promotion des Droits des Femmes ». C'est alors que Me Halidou OUE-DRAOGO, ancien président de l'UIDH, nous a suggéré la dénomination « Voix de Femmes » que nous adoptée jusque-là. Et je tiens à lui rendre hommage pour cette belle

proposition qui traduit avec éloquence et pertinence notre combat de toujours.

Aussitôt après, chacune de nous a identifié des personnes ressources prêtes à s'engager dans cette noble cause. Des femmes déterminées se sont jointes à nous et, ensemble, en nous appuyant sur nos expériences professionnelles et nos convictions profondes, nous avons fondé l'association le 6 septembre 2000.

**Quelles étaient alors les objectifs et les priorités de départ ?**

Dès le départ, l'association a décliné le combat qu'elle entendait mener en faveur de la femme à travers les objectifs suivants :

- Promouvoir les droits spécifiques de la femme dans les domaines sociopolitique et économique ;
- Vulgariser le droit au profit de la femme ;
- Contribuer à l'épanouissement de la femme sur le plan culturel ;
- Lutter contre les violences faites aux femmes, notamment les Mutilations génitales féminines (MGF) ;
- Contribuer à l'éducation civique des populations, notamment des femmes ;
- Développer la solidarité entre ses membres ;
- Favoriser la complémentarité entre eux ;

- Travailler à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des petites filles ;
- Sensibiliser et conscientiser les populations et surtout les femmes sur les enjeux liés aux Infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH/SIDA ;
- Lutter contre la pauvreté chez les femmes.

### **La réalité du terrain a-t-elle influé sur la vision initiale ?**

Oui, en effet, car le changement de contexte a transformé notre approche. À l'origine, notre association était simple et constituée de compétences diverses, avec un accent particulier sur les MGF, l'amélioration des conditions de vie des femmes et la solidarité. Mais avec la complexité de la tâche et du caractère multidimensionnel des défis à relever, nous avons dû adapter nos actions à travers une démarche holistique et plus pertinente.

### **Un quart de siècle, cela compte dans la vie d'une organisation ! Sous quel signe placez-vous cette célébration ?**

Nous plaçons cette célébration sous un triple signe : héritage, audace et détermination.

L'héritage est au cœur de notre identité. Ces 25 années témoignent de notre parcours semé de luttes et d'acquis. Cet héritage rappelle les sacrifices de celles qui ont fondé notre organisation et les avancées réalisées pour faire évoluer les droits des femmes et des enfants au Burkina Faso.

L'audace, quant à elle, a joué un rôle clé dans notre histoire. Avant, il n'était pas évident d'évoquer certaines thématiques, telles que les violences faites aux femmes, l'excision ou l'égalité des genres. Pourtant, nous avons eu l'audace de briser le silence et d'aborder ces sujets délicats. Cela a nécessité un courage immense et une conviction profonde, car nous savions que

nous défions des normes profondément ancrées.

Notre détermination nous a permis de continuer, même face à l'adversité.

Nous avons persévéré pour faire entendre la voix des femmes et pour revendiquer leurs droits, malgré les défis que cela engendrait. Cette constance dans notre engagement a été cruciale pour continuer notre combat.

En somme, cette célébration est l'occasion de réfléchir sur notre passé tout en renforçant notre audace et notre détermination pour l'avenir. C'est un hommage à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à notre lutte et qui continuent à défendre les droits des femmes et des enfants au Burkina Faso.

### **Quand vous jetez un œil dans le rétroviseur, quelle est, selon vous, la plus grande contribution de Voix de Femmes dans la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants au Burkina Faso ?**

En jetant un regard rétrospectif sur nos actions, je peux dire avec modestie que Voix de Femmes a contribué à faire évoluer la reconnaissance et la protection des droits des populations en général et ceux des femmes et des enfants en particulier au Burkina Faso.

En effet, nos contributions les plus significatives se traduisent par plusieurs avancées concrètes :

- L'influence sur les politiques publiques : Voix de Femmes a joué un rôle moteur dans le plaidoyer en collaboration avec les organisations sœurs pour l'intégration effective de l'égalité de genre dans plusieurs cadres stratégiques nationaux, notamment à travers sa participation active aux consultations sur la Politique Nationale Genre et sur les plans d'actions nationaux de lutte contre les violences basées sur le genre.
- La promotion des droits des femmes à travers l'éducation : nous avons mené plusieurs initiatives pilotes en partenariat avec le ministère en charge de l'Éducation pour introduire les





notions d'égalité, de respect et de droits humains dans les curricula scolaires. Ce travail de longue haleine a permis de sensibiliser aussi bien les enseignants que les élèves à la lutte contre les discriminations et les violences faites aux filles. Il s'est notamment agi de plaidoyers pour l'introduction des modules sur les mutilations génitales féminines dans les curricula d'enseignement, de la formation des personnels de la vie scolaire et des élèves adolescentes sur la fabrication des serviettes hygiéniques réutilisables, sur la gestion des menstrues et de la sensibilisation, sur les droits en matière de santé sexuelle et reproductive.

- L'accroissement et la diversification des services de qualité pour le bien-être des femmes et des enfants : à travers le Centre pour le Bien-être de la Femme, Voix de Femmes offre des prestations permanentes intégrées et holistique à sa population cible, c'est-à-dire les femmes, les adolescentes et les enfants. Les prestations offertes concernent les services sanitaires, l'assistance juridique et judiciaire, les acti-

tivités communautaires de mobilisation, de sensibilisation et de soutien communautaire.

« Cette célébration est l'occasion de réfléchir sur notre passé tout en renforçant notre audace et notre détermination pour l'avenir. C'est un hommage à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à notre lutte et qui continuent à défendre les droits des femmes et des enfants au Burkina Faso. »

L'autonomisation économique et sociale des filles vulnérables: à travers nos programmes de formation professionnelle, d'appui à l'entrepreneuriat féminin et de mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR), des centaines de jeunes filles et de mères en situation difficile ont pu renforcer leurs compétences, créer leurs propres activités et retrouver une

dignité économique.

L'autonomisation s'est réalisée à travers l'approche filles modèles.

Cette approche a permis à des adolescentes scolarisées et non scolarisées de bénéficier d'activités génératrices de revenus, afin de servir d'exemples et de source d'inspiration pour leurs pairs tout en n'étant pas excisées ni mariées jusqu'à l'âge de 18 ans.

L'implication des leaders communautaires, traditionnels et religieux: convaincus que le changement durable passe aussi par la transformation des normes sociales, nous avons travaillé à mobiliser et former des chefs coutumiers, des leaders religieux et communautaires. Leur engagement public contre les mariages précoces, les mutilations génitales féminines et les violences domestiques a contribué à changer les mentalités dans plusieurs localités. Les actions ont également permis aux populations de s'organiser en groupements et en réseaux, de travailler en synergie avec les leaders politiques et administratifs de sorte à ce que les besoins des populations dans les zones les plus reculées soient pris en compte et que ces populations deviennent des acteurs de leurs propres changements et développements.

La contribution majeure de Voix de Femmes réside donc dans sa capacité à transformer les causes militantes en changements structurels et durables, en plaçant toujours les femmes et les filles au cœur de l'action, de la parole et des solutions.

**Êtes-vous satisfaite de l'évolution de la place des droits des femmes et des enfants dans le débat public et dans la législation burkinabè pendant dernières années ?**

Oui, dans l'ensemble, il y a eu une prise de conscience significative concernant les progrès réalisés et les avancées législatives, ainsi qu'une augmentation du nombre de partenaires engagés. Cependant, des défis subsistent tant au niveau institutionnel, politique qu'au niveau des bénéficiaires.

**Au-delà des succès médiatisés, y a-t-il des « victoires silencieuses » sur le terrain, des changements d'attitudes ou de mentalités au niveau communautaire, dont vous êtes particulièrement fière ?**

Il y a en effet plusieurs « victoires silencieuses » dont je suis particulièrement fière : le partenariat positif qui a permis de mettre en commun nos énergies, la vision commune qui a favorisé la cohésion dans nos actions, ainsi que le changement notable observé dans l'attitude des leaders coutumiers et religieux, grâce aux actions menées en consortium avec d'autres organisations de la société civile.

Je dois également saluer ici l'implication et l'adhésion des leaders coutumiers qui, à travers l'éveil des consciences, participent désormais aux activités de plaidoyer et aux grandes déclarations d'abandon des problématiques sociales. Et puis, c'est vrai, on ne parle pas suffisam-

ment, voire pas du tout, de l'adhésion des groupes bénéficiaires aux changements que nous proposons, et de l'amélioration significative des situations de nombreux veuves et orphelins en détresse.

Il est donc primordial de mettre aussi la lumière sur ces « victoires silencieuses » qui ne sont pas moins importantes dans l'appréciation globale de notre combat quotidien.

**En 25 ans d'existence, quels ont été les obstacles les plus récurrents et/ou les plus difficiles à surmonter ?**

Les principaux obstacles que nous avons rencontrés en 25 ans d'existence incluent la mobilisation permanente des ressources pour répondre aux besoins croissants, en raison de l'éveil des consciences et la multiplicité des défis auxquels nous devons faire face.

De même, le contexte actuel, qui entraîne des déplacements de popu-

lations vers des centres d'accueil, et qui impacte l'éventail de nos actions du fait des difficultés liées à la couverture géographique du territoire, ont fait surgir de nouveaux types de besoins.

Par ailleurs, la persistance des pesanteurs socioculturelles, qui continuent d'affecter négativement les conditions de vie des femmes, réduisent l'efficacité et l'efficience de nos actions.

**Justement, face à la crise sécuritaire actuelle au Burkina Faso, comment Voix de Femmes a-t-elle réorienté ses actions pour répondre aux besoins spécifiques des femmes et des enfants déplacés ou affectés par les violences ?**

Nous avons adapté nos stratégies à la situation, en fonction des problèmes connexes dus à la conjoncture structurelle qui a affecté la vie des femmes, des enfants et des personnes déplacées ou affectées par les violences. Voix de Femmes a ainsi réorienté ses programmes afin qu'ils prennent en compte les besoins spécifiques de ces groupes cibles en matière de prévention et de protection.

**Quel a été le plus grand sacrifice ou la plus grande leçon que vous avez tirée de cet engagement constant pour la cause de la femme africaine ?**

Une lutte permanente, ancrée dans une conviction profonde, nécessitant souvent des ajustements stratégiques sur le terrain. Ainsi que le don de soi, impliquant une disponibilité, une détermination et une présence constante sur le terrain.

**Si Voix de Femmes a résisté aux bourrasques pendant un quart de siècle, c'est sans doute grâce aux partenariats solides que vous avez su nouer et entretenir. Comment réussissez-vous à maintenir la confiance de ces partenaires nationaux et internationaux ?**

Je pense que plusieurs facteurs ont favorisé ce résultat. D'abord, la qualité du travail réalisé et les résultats obtenus sur le terrain, qui



démontrent notre efficacité et notre engagement, ainsi que la transparence et le sens de la redevabilité, qui renforcent les relations de confiance.

Ensuite, les conventions établies avec les structures étatiques, telles que les ministères de la Santé et de l'Action humanitaire, qui témoignent de la bonne collaboration avec ces institutions ; toute chose qui renforce la crédibilité de l'organisation auprès des partenaires techniques et financiers.

Et enfin, nous avons réussi à mettre en place une organisation administrative et institutionnelle solide, illustrée par la présence de postes hiérarchisés et fonctionnels, qui confèrent crédibilité et sérieux à notre organisation.

**Comment Voix de Femmes travaille-t-elle à impliquer la jeunesse afin qu'elle puisse jouer un rôle clé dans la pérennisation de ses luttes ?**

La jeunesse constitue une force d'avenir et donc un tremplin pour l'action déterminante de Voix de Femmes. Aussi, travaillons-nous à impliquer systématiquement la jeunesse dans nos programmes et activités à travers plusieurs leviers, axes et orientations.

Voix de Femmes a ainsi notamment mis en place une équipe jeune regroupant des agents et des membres, qui travaillent ensemble sur des projets centrés sur les droits des femmes et des enfants. De même, nous avons créé des plateformes numériques afin de permettre à l'équipe jeune de nourrir et de mûrir, via des groupes WhatsApp par exemple, des idées, des stratégies... mais aussi de partager des ressources et de se soutenir mutuellement.

Voix de Femmes s'investit également dans l'organisation de formations et d'ateliers pour sensibiliser et éduquer les jeunes, en mettant l'accent sur des sujets pertinents que nous diffusons sur nos réseaux sociaux. Tout cela nous amène à développer une politique efficace d'incitation des jeunes à adhérer à Voix de femmes en vue d'imprimer une dynamique positive au sein de

l'organisation, lui assurant ainsi un renouvellement constant.

Last but not least, Voix de femmes propose des conditions flexibles de stage aux jeunes, en leur offrant des opportunités d'apprentissage et d'implication dans nos activités. De plus, en les encourageant à participer à des initiatives communautaires, Voix de Femmes permet aux jeunes de s'engager directement dans les luttes, tout en renforçant leur sens de la responsabilité.

« La contribution majeure de Voix de Femmes réside dans sa capacité à transformer les causes militantes en changements structurels et durables, en plaçant toujours les femmes et les filles au cœur de l'action, de la parole et des solutions. »

Cette approche multidimensionnelle favorise une dynamisation efficace de nos actions, tout en garantissant la pérennisation de nos luttes grâce à l'engagement des jeunes générations.

**Si vous deviez définir cinq priorités stratégiques pour Voix de Femmes pour les cinq prochaines années, quelles seraient-elles et pourquoi ?**

L'évolution naturelle de toute organisation ainsi que le contexte difficile dans lequel nous évoluons nous commande en effet d'inscrire nos actions dans un cadre stratégique avec des priorités bien définies. Dans cette optique, nous recherchons :

- Un renforcement et l'élargissement du partenariat ;
- Un renforcement des moyens humains matériels afin d'aller vers une plus grande autonomie de l'organisation ;

- Une plus grande couverture du pays par nos actions et un ancrage continu de Voix de Femmes au sein des communautés ;
- Une amélioration continue de la qualité des prestations offertes par le CBF/GK aux populations ;
- Une organisation plus forte qui renforce permanemment sa gouvernance interne.

Ces priorités stratégiques sont indispensables pour permettre à l'ONG Voix de femmes de se maintenir et de s'adapter à un environnement qui restera en constante mutation et qui, sans doute, offrira de moins en moins de place aux structures confinées dans une routine d'action et de gouvernance.

**Quel grand changement souhaitez-vous voir se concrétiser dans la vie des femmes et des enfants au Burkina Faso à l'aube du cinquantenaire de Voix des Femmes ?**

Je souhaite voir un Burkina Faso où les droits des femmes et des enfants sont pleinement connus et respectés par tous.

**Quel est le message de la Présidente de Voix de Femmes à l'endroit de la population burkinabè, et en particulier des femmes, à l'occasion de ce 25e anniversaire ?**

À l'occasion de ce 25e anniversaire, mon message à la population burkinabè, et en particulier aux femmes, est un appel à l'unité et à la solidarité. Je souhaite encourager chaque femme à prendre conscience de ses droits et à s'engager activement dans la lutte pour leur protection et leur promotion. J'invite les hommes à une plus grande complicité avec les femmes et à prendre en compte leurs besoins pour une harmonie de vie dans nos familles.

Ensemble, nous avons le pouvoir de transformer notre société en un espace où chacun, indépendamment de son genre, peut vivre en dignité et en sécurité. Continuons à avancer, à nous soutenir mutuellement, et à nous battre pour un avenir meilleur pour toutes et tous. ●

## Rachida renaît grâce à Voix de Femmes

**Marquée à vie par l'excision qu'elle a subie à l'âge de sept ans, Rachida (prénom d'emprunt) a longtemps connu la douleur, la honte et l'isolement. Aujourd'hui âgée de 19 ans, elle a retrouvé espoir et dignité grâce à l'accompagnement de l'ONG Voix de Femmes (VdF), qui l'a aidée à se reconstruire et à envisager un avenir meilleur pour son enfant et elle...**

Le foulard soigneusement noué, le regard doux et un léger sourire aux lèvres, Aminata tient tendrement son bébé dans ses bras. Derrière cette sérénité retrouvée se cache un passé profondément douloureux : à sept ans,

elle a été excisée. Quelques années plus tard, une fistule obstétricale est venue aggraver son calvaire, la condamnant à vivre dans la souffrance et la honte.

C'est grâce à Céline Ouédraogo, animatrice de Voix de Femmes, que la vie d'Aminata a changé. En parcou-

rant les quartiers de Ouagadougou pour sensibiliser les populations sur les conséquences de l'excision, Céline a permis à Solange Diawara, la tante d'Aminata, de découvrir le programme de prise en charge des survivantes. En constatant la détresse de sa nièce lors d'une visite au village, Solange l'a conduite au Centre pour le Bien-être des Femmes et la prévention des mutilations génitales féminines Gisèle Kambou (CBF/GK). Là, Aminata a bénéficié d'un accompagnement médical et psychologique complet. L'opération chirurgicale a été un succès et a marqué le début de sa guérison.

Sept ans plus tard, Aminata est revenue à Voix de Femmes, non plus en tant que patiente, mais pour exprimer sa gratitude. Mariée et mère d'un enfant, elle affirme aujourd'hui aller très bien et rêve d'apprendre un métier pour devenir autonome et épanouie. ●



## Pauline, jeune fille kidnappée puis retrouvée...

**À 16 ans, Pauline (prénom d'emprunt) a connu la peur et la détresse. Originnaire de Kayao, elle avait quitté la Côte d'Ivoire pour poursuivre sa scolarité au Burkina Faso, chez sa grande sœur. Mais après six mois, la cohabitation est devenue difficile : reprochant à Pauline de négliger ses études au profit de fréquentations masculines, sa sœur a fini par user de violences à son égard.**

Découragée et en quête d'affection, Pauline a décidé de suivre un jeune homme rencontré dans le village voisin. Le lendemain, sa disparition a semé l'inquiétude. Sa sœur, désespérée, a alerté l'équipe communautaire de Voix de Femmes, qui a immédiatement entrepris des recherches. Grâce à un appel anonyme, les enquêteurs ont appris que Pauline était retenue par le jeune homme qu'elle croyait connaître. En collaboration avec la Police nationale, Voix de Femmes a pu localiser l'adolescente et obtenir sa libération. Aujourd'hui, Pauline est saine et sauve, de retour auprès de sa sœur. Son histoire rappelle combien la vigilance communautaire et l'implication des organisations de protection peuvent sauver des vies. ●



## Le courageux parcours d'une mère déplacée interne

**Originaire de Gorgadji, dans la province de l'Oudalan, Assétou (prénom d'emprunt) a vu sa vie basculer lorsque les attaques terroristes ont contraint les habitants à fuir. Mère de cinq enfants, elle a quitté son village alors que sa dernière fille n'avait que quatre mois.**

« **C**e jour-là, raconte-t-elle, tout le monde devait partir. Mon mari s'est enfui, car les hommes étaient particulièrement visés. Dans la peur et la précipitation, chacun a pris le strict minimum. Pour ma part, je portais mon bébé de quatre mois et j'avais à mes côtés mes quatre autres enfants. Nous avons marché jusqu'à Tougouri, où un minibus a finalement pu nous conduire jusqu'à Ouagadougou, dans la localité de Sakoula. »

Le voyage a été éprouvant : faim, fatigue, peur et routes minées. À Sakoula, près de la capitale, elle a été accueillie par les autorités et les habitants, qui ont offert assistance et abri. En 2023, lors d'une activité de Voix de Femmes (VdF) en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM), Assétou est inscrite parmi les 600 bénéficiaires d'un projet d'autonomisation des femmes déplacées. « Depuis, je participe régulièrement aux séances de causeries éducatives portant sur des thématiques essentielles telles que la cohésion sociale, la santé sexuelle et reproductive, la lutte contre les violences basées sur



le genre, la protection de l'enfant, la masculinité positive, la prévention de la malnutrition et l'hygiène de l'environnement », témoigne-t-elle.

Grâce aux formations reçues, notamment en inclusion financière, entrepreneuriat et activités génératrices de revenus, comme l'élevage de petits ruminants, la fabrication de savon, la transformation de produits locaux (pâte d'arachide, soumbala), le tissage

et la teinture, elle a pu lancer une activité de vente de perles à Ouagadougou. Ses produits sont aujourd'hui vendus jusqu'aux villages environnants, améliorant ainsi les conditions de vie de sa famille. « Grâce à Voix de Femmes, j'ai retrouvé la confiance et la dignité. Ma famille vit désormais dans la paix et j'espère un avenir meilleur pour mes enfants », confie-t-elle avec émotion. ●

**VOIX DE FEMMES**  
*Une tribune pour  
 la femme burkinabè*

## MARIAM LAMIZANA, LA MAIN SUR LE CŒUR...

« Grâce à vous, grâce à votre engagement, votre expertise et votre fidélité à tous, Voix de Femmes a continué à faire entendre la voix des sans voix, c'est-à-dire nos sœurs, nos mères, nos filles et fils et surtout les plus vulnérables... »

« Je tiens à saluer les membres engagés de Voix de Femmes pour leur mobilisation sans relâche, leur sens du devoir, et leur engagement pour la cause des femmes, des filles et des communautés vulnérables. »

« Nous prions pour que la femme burkinabè trouve enfin un espace de paix où elle peut s'épanouir sans peur. Que l'enfant, qu'il soit né à Ouagadougou, dans un camp de déplacés ou au fin fond d'un village, grandisse dans un Burkina de tendresse, de justice et de lumière. »

« Notre Organisation travaille depuis sa création à promouvoir un environnement propice aux droits des femmes et des enfants. C'est en cela qu'elle s'est fixée pour vision : un monde où les droits des femmes sont connus et respectés par tous ».

« Nous devons reconnaître avec modestie que du chemin reste à parcourir car malgré nos efforts communs les pesanteurs socioculturelles rétrogrades persistent dans de nombreuses communautés et constituent des remparts qui soutiennent les pratiques traditionnelles néfastes, notamment les mutilations génitales féminines... »

« Je dirais comme pour paraphraser un écrivain contemporain que c'est en ajoutant la terre à la terre que nous parviendrons à construire un monde, une Afrique débarrassée de ces pratiques barbares et honteuses. »



# **DANS NOS ANNALES**

## MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES

## Le plaidoyer de Voix de Femmes

Au Burkina Faso, la lutte contre les Mutilations génitales féminines, notamment l'excision, tire ses origines de la période coloniale. Cœur de cible son combat pour les droits des femmes et des enfants, l'ONG Voix de femmes œuvre inlassablement pour son éradication. La tâche est certes immense, mais des acquis ont été engrangés, témoignant d'une avancée certaine sur ce front. Malheureusement, le contexte national marqué par une insécurité grandissante dans plusieurs régions du pays entrave l'action soutenue de Voix de femmes, qui multiplie cependant les plaidoyers pour une vigoureuse reprise en main de la lutte...



## INTRODUCTION

Les Mutilations Génitales Féminines (MGF) sont des pratiques traditionnelles et coutumières héritées des générations antérieures. Les raisons évoquées par les communautés sont entre autres le contrôle de la sexualité de la femme, l'initiation au passage à la vie adulte, la purification de la fille, la préservation de l'identité féminine et culturelle, la facilitation de l'accouchement, l'hygiène et la santé. L'excision est le type de MGF le plus pratiqué au Burkina Faso. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), elle consiste à l'ablation des organes génitaux externes de la femme pour

des raisons non thérapeutiques. Les MGF constituent cependant une violation des droits humains fondamentaux des femmes et des filles et engendrent des conséquences multiples et dommageables sur la vie de celles-ci. Elles portent atteinte à leur intégrité physique et mentale, leurs droits sexuel et reproductif, leur droit à une protection contre les violences et la discrimination et, dans le pire des cas, leur droit à la vie. Elles constituent en effet une entrave à l'épanouissement physiologique, psychologique, culturel et social de la femme et de la jeune fille. Au Burkina Faso, les Mutilations génitales féminines touchaient

67,6% des femmes de 15 à 49 ans et 11,3% des fillettes de moins de 15 ans, selon l'enquête multisectorielle continue (EMC) de 2015 et toutes les treize régions ainsi que les quarante-cinq provinces du pays sont concernées à des degrés divers

## I. HISTORIQUE DE LA LUTTE CONTRE LA PRATIQUE DE L'EXCISION AU BURKINA FASO

## 1.1 Les actions à l'époque coloniale

Des actions persuasives ont été menées par l'administration coloniale et surtout par les missionnaires catholiques présents sur le terri-

toire de la Haute-Volta, aujourd'hui Burkina Faso. Des campagnes de sensibilisation pour l'abandon des pratiques traditionnelles, notamment l'excision furent organisées au sein des églises dans diverses localités. L'Église catholique a adopté des actions énergiques, allant jusqu'à menacer d'excommunier les fidèles qui s'adonnaient à cette pratique. Cette position de l'église est d'ailleurs restée constante jusqu'à nos jours.

### 1.2 Les actions de lutte postcoloniale

Dès 1960, date de l'indépendance de la Haute-Volta, les autorités politiques de la nouvelle République se sont intéressées à la lutte contre la pratique de l'excision. En effet, le Président de la première République, Maurice YAMÉOGO (1960-1966) avait pris l'initiative d'assainir les campagnes en interdisant la pratique de certaines coutumes jugées néfastes, y compris l'excision.

En 1975, retenue comme Année internationale de la femme, au lancement de la décennie des Nations unies pour la femme, l'on a noté une certaine prise de conscience, notamment au niveau de l'Association des Femmes Voltaïques. Des ONG et associations de femmes vont dénoncer, en collaboration avec les

médias, les Mutilations génitales féminines. Ainsi, une campagne nationale contre la pratique de l'excision fut organisée par voie d'émissions radiodiffusées.

Le 20 décembre 1983, le Burkina Faso prend officiellement position contre la pratique de l'excision par la voix du Président Thomas SANKARA à travers son discours devant le Conseil de l'entente à Ouagadougou. Le pouvoir révolutionnaire venait de lancer ainsi un appel à la mobilisation générale contre la pratique de l'excision au Burkina Faso.

En 1985, un séminaire national a été organisé par l'Union des Femmes Burkinabè (UFB). Ce séminaire avait pour but de parler des questions liées à la femme, parmi lesquelles il y avait l'excision. Au cours de ce séminaire, les femmes ont demandé l'adoption de textes interdisant purement et simplement la pratique de l'excision.

Le « mouvement de rectification » qui intervint à la tête de l'État burkinabè en octobre 1987 s'engage à poursuivre l'œuvre de réduction des obstacles au progrès social. Les nouvelles autorités politiques adoptent **un programme d'action qui « se veut plus clair et plus entreprenant quant à l'élimination totale des fléaux sociaux ».**

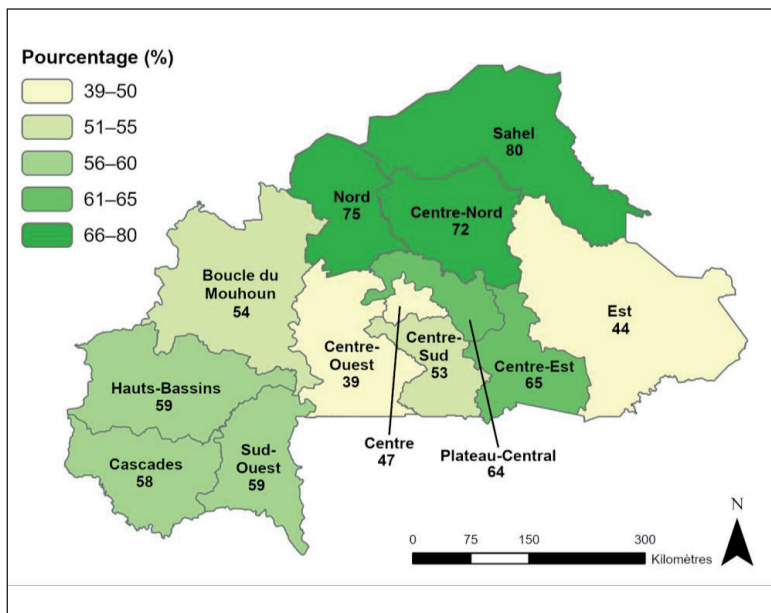
Fort de toutes ces dispositions, le Secrétariat d'État à l'Action sociale organisa, en 1988, à Ouagadougou, un séminaire national sur le thème « **Les pratiques traditionnelles affectant la santé de la femme : cas de l'excision** ». Ce séminaire a regroupé près de 300 représentant-e-s de toutes les couches sociales des différentes provinces du Burkina Faso. Trois recommandations essentielles ont été formulées :

- Implication des hommes ;
- Mise en place d'un cadre institutionnel chargé de la lutte ;
- Prise de textes interdisant la pratique de l'excision.

C'est ainsi que le comité national d'organisation a été érigé en Comité national provisoire. Ledit comité est effectivement créé en octobre 1988 et a commencé à travailler dans dix provinces identifiées comme étant les plus touchées par la pratique.

Le 18 mai 1990, le Comité National de Lutte contre la Pratique de l'Excision (CNLPE) a été créé par Kiti N°AN VII-318/FP/SAN-AS/SEAS. Il était composé de 60 membres (nommés en Conseil de ministres) dont 13 ministères, plusieurs ONG et associations (féminines, professionnelles, des droits de l'homme, etc.), des leaders religieux, coutumiers ainsi que de personnes ressources. La présidence d'honneur était assurée par l'épouse du chef de l'État. Le Comité était décentralisé avec des démembrements au niveau provincial, départemental et villageois. L'organisation et le fonctionnement dudit Comité ont été précisés en mars 1991.

En 1997, le Comité national de lutte contre la pratique de l'excision s'est doté d'un secrétariat permanent chargé de la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités. Le gouvernement y affecte des agents de l'État (y compris les forces de défense et de sécurité). Il a évolué de Comité en Conseil national de lutte contre la pratique de l'excision suivant le décret N°2011-116/PRES/PM/MASSN/MEF/MATD du 10 mars 2011 avec des démembrements dans les régions, les provinces, les communes et également des cellules ministérielles et institution-



**Carte : Prévalence de l'excision par région selon l'EDS 2021**  
 Pourcentage de femmes de 15-49 ans qui sont excisées

nelles. Les ministères membres du conseil national devraient intégrer les domaines qui les concernent dans leurs missions sectorielles et mobiliser aussi bien les ressources de l'État que des ressources privées pour l'élimination de la pratique de l'excision.

Depuis novembre 1996, le Burkina Faso a adopté la loi N°043/96/ADP réprimant la pratique de l'excision. Au regard de la persistance de la pratique, les acteurs de lutte ont développé des actions de plaidoyer ayant conduit à l'augmentation des peines à travers l'adoption de la loi N°025-2018/AN du 31 mai 2018 portant code pénal et son modificatif.

## II. ACQUIS DE LA LUTTE

Le Burkina Faso a signé et ratifié à ce jour les différents instruments juridiques internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme et à la protection contre les MGF tels que la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), le protocole de Maputo, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (CADBE)...

Les efforts déployés depuis plus de trois décennies au Burkina Faso, en collaboration avec les parte-

naires techniques et financiers ainsi que les acteurs de la société civile, ont permis d'obtenir des résultats probants :

▪ **Une volonté politique du Gouvernement qui s'est traduite par:**

- Création du CNLPE et ses démembrements ainsi que le Secrétariat permanent ;
- Inscription d'une ligne budgétaire pour le fonctionnement du cadre institutionnel et les activités de lutte contre la pratique de l'excision ;
- Enclenchement d'un processus de généralisation de l'enseignement des contenus MGF dans les différents ordres de l'enseignement ;
- Introduction de modules MGF dans la formation des agents de santé (sages-femmes, maïeuticiens, chirurgiens) ;
- *Élaboration* de documents de planification stratégique dont le PSN/MGF 2016-2020 et le PSN/MGF 2022-2026 ;
- Renforcement des compétences des acteurs notamment la formation de plus de deux mille cinq cent (2500) agents de santé sur les MGF et en techniques de réparation de complications et

séquelles de l'excision dans les 45 provinces ;

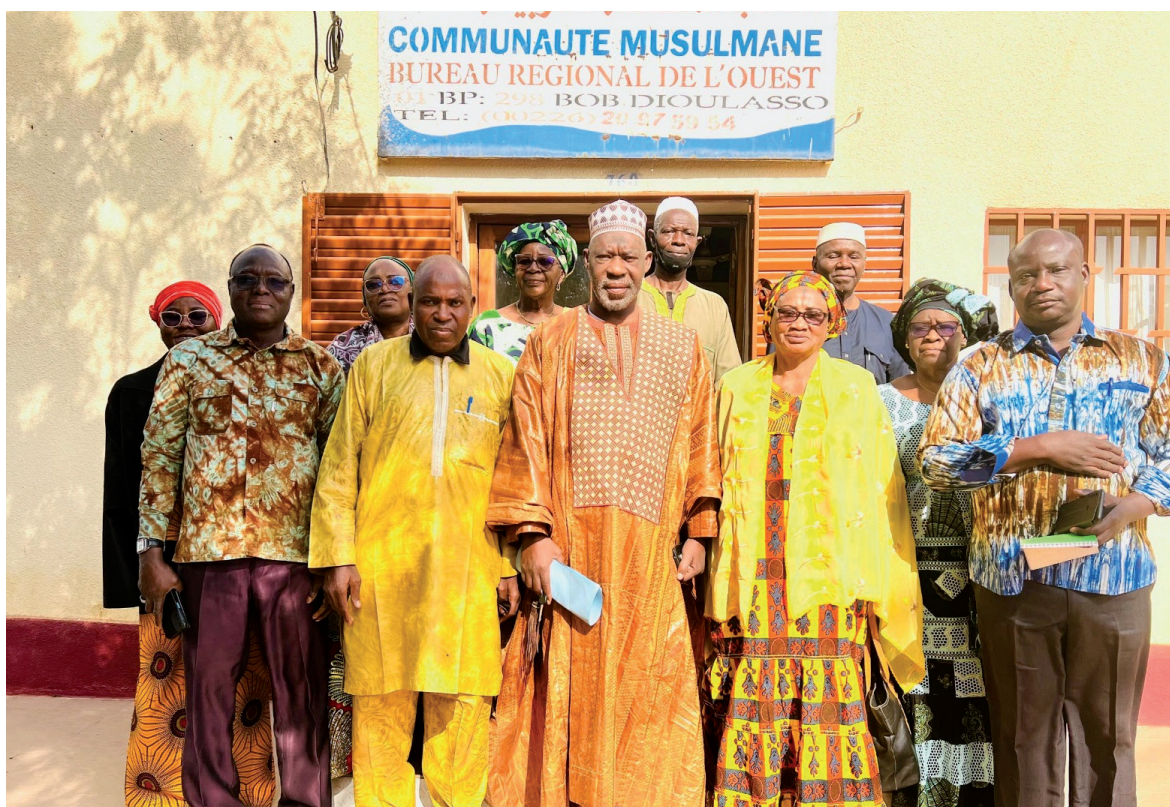
- Création d'un numéro vert — le 80 00 11 12 — pour les dénonciations gratuites des cas et tentatives d'excision ;
- Formation de 5 315 Agents de santé à base communautaire (ASBC) des régions du Plateau central, Sahel, Nord, Est et de la province de la Sissili.

▪ **Une mobilisation communautaire accrue :**

- Forte implication des acteurs de la société civile (ONG et associations) dans la lutte contre les MGF ; les principales ONG et associations nationales sont Mwangaza Action, GASCODE, AMMIE, Voix de Femmes, l'association Tin Tua, l'Association burkinabè des sages-femmes et maïeuticiens d'État.
- Forte mobilisation des leaders coutumiers et religieux : la vice-présidence du CNLPE était assurée par un chef coutumier, notamment le Kamsongo-Naaba qui a joué un grand rôle dans les premiers instants de la lutte au sein du comité. Le Kamsongo-Naaba servait de trait d'union entre le SP-CNLPE et les leaders coutumiers et religieux.
- Existence de réseaux de promotion de l'élimination des MGF érigés en faitière nationale dénommée Coordination des réseaux et organisations pour la promotion de l'élimination des MGF(CROPE/MGF) :
  - ✓ le Réseau des associations et ONG pour la promotion de l'élimination de la pratique de l'excision au Burkina Faso (RAOPE/BF) ;
  - ✓ le Réseau des journalistes en langues pour la promotion de l'élimination de l'excision (RJLPE) ;
  - ✓ le Réseau des associations de jeunes pour la promotion de l'élimination de l'excision ;
  - ✓ le Réseau Droits Humains et MGF (RDH/MGF) ;
  - ✓ le Réseau des Leaders Coutumiers et Religieux pour la promotion de l'élimination des

### Évolution de la prévalence des MGF chez les femmes de 15-49 ans par région entre 2010 et 2021

N°	Régions	EDS 2010	EMC 2015	EDS 2021
1	Boucle du Mouhoun	70,3	74,1	54,2
2	Cascades	82	89,8	57,5
3	Centre	66	56,8	47,1
4	Centre Est	89,5	71	65
5	Centre Nord	86,8	83,8	72
6	Centre Ouest	54,8	48,9	38,9
7	Centre Sud	68,2	65,8	53,1
8	Est	69,9	54,8	43,5
9	Hauts bassins	82,3	76,6	58,8
10	Nord	87,7	78,8	74,6
11	Plateau Central	87,7	70,7	63,8
12	Sahel	78,1	63,2	80,4
13	Sud Ouest	79,9	57,7	58,7
	Ensemble	75,8	67,6	56,1



- MGF (RELECORE/MGF);
- ✓ le Réseau Burkinabè des Organisations Islamiques en Population et Développement (RBOIPD);
  - ✓ L'Association des sage-femmes d'État et maïeuticiens.
- Engagement de neuf (09) leaders, ambassadeurs pour la promotion de l'abandon des MGF (l'épouse du Président du Faso, leurs Majestés le Moogho Naaba Baongo, le Roi du Yatenga, le Roi de Tenkodogo, le Chef suprême des Bobomandarè, l'Émir du Liptako, les artistes musiciens Yili Naoma, Smokey et Latty);
- Engagement des élus locaux à travers la signature d'une charte des maires en 2014 au cours d'un plaidoyer auprès des 365 maires du Burkina Faso pour la prise en compte des activités de promotion de l'élimination des MGF dans leurs plans communaux de développement.
- **Une mobilisation des ressources avec les partenaires techniques et financiers (PTF)**
- Le lobbying que mène le CNLPE a permis une adhésion effective des partenaires techniques et financiers. Cette adhésion s'est traduite en tout temps par des actions et des appuis multiformes qui permettent la mise en œuvre des activités. Les partenaires techniques et financiers qui ont appuyé le CNLPE sont :
- Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF),
  - Organisation Mondiale de la Santé (OMS),
  - Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA),
  - Banque mondiale à travers le projet Population et lutte contre le sida (PPLS),
  - Ambassade royale des Pays-Bas
  - Ambassade royale du Danemark,
  - Plan International,
  - Agence de développement allemande (GIZ),
  - Centre canadien d'études et de coopération internationale,
  - Aide à l'enfance Canada,
  - Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles ayant effet sur la santé des femmes et des enfants (CIAF),
  - Population Council,
  - USAID,
  - GAMS (Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles),
  - Public Welfare Foundation,
  - Coopération suisse,
  - Oxfam Québec,
  - Sentinelles,
  - Medicus Mundi...
- **Une reconnaissance du Burkina Faso au niveau régional et international comme modèle dans la lutte contre les MGF :**
- ❖ Notre pays a conduit de 2010 à 2012 les négociations pour que l'Assemblée Générale des Nations Unies prenne une résolution sur l'élimination des MGF, notamment la Résolution 67/46 sur l'intensification de l'action mondiale visant à éliminer les MGF adopté le 20 décembre 2012.
  - ❖ Le Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles ayant effet sur la santé des femmes et des enfants (CI-AF) est un réseau de 29 pays membres africains et 17 non africains présidé par le Burkina Faso.
  - ❖ L'Union africaine a désigné le Président du Burkina Faso comme champion dans la lutte

contre les MGF au cours de la 32e session ordinaire, le 10 février 2019, de la Conférence de l'Union africaine dans le cadre de l'Initiative Saleema de l'Union africaine pour l'élimination des Mutilations génitales féminines.

▪ **Cette volonté politique et la mobilisation de la communauté ont permis :**

- ✓ L'adoption, le durcissement et l'application effective d'une loi anti excision reflétée actuellement dans la loi N°025-2018/AN du 31 mai 2018 ;
- ✓ La diffusion de messages de sensibilisation sur les MGF auprès d'une grande partie de la population dans les 45 provinces du Burkina Faso ;
- ✓ La prise en charge des séquelles et complications liées à l'excision par les agents de santé : plus de 5 000 filles et femmes ont été prises en charge de 2003 à 2019 ;
- ✓ Une augmentation du nombre de villages ayant publiquement déclaré l'abandon des MGF et des Violences faites aux femmes dans leurs communautés, qui est passé de 789 en 2016 à 4 541 en 2020 ;
- ✓ Le jugement et la condamnation de 295 auteurs et complices de l'excision au cours de neuf (09) audiences ordinaires et foraines de 2016 à 2020.
- ✓ Une baisse réelle de la pratique : l'analyse des tendances révèle en effet que la prévalence de l'excision parmi les femmes en âge de



procréer (15-49 ans) est passée de 76% en 2010 (EDS 2010) à 56% en 2021 (EDS 2021). Cette tendance à la baisse est confirmée chez la tranche d'âge de 0 à 14 ans qui passe de 13% (EDS 2010) contre 9% en 2021 (EDS 2021).

**III. DÉFIS**

La promotion de l'élimination de la pratique de l'excision a connu des avancées durant les années antérieures. Cependant, des défis importants restent à relever :

- Baisse de la volonté politique à travers la suppression, en 2022, de l'organe de gestion qu'est le Secrétariat Permanent du CN-

LPE ;

- Léthargie des démembrements du CNLPE entraînant une baisse de l'intensité des actions sur le terrain ;
- Risque de perte du leadership du Burkina Faso au plan africain ;
- Persistance de la pratique qui se manifeste par le rabatement de l'âge à l'excision, la mobilité des exciseuses et exciseurs, la pratique de l'excision qui revient dans les centres urbains ;
- Propos tenus par les populations qui pensent qu'avec la suppression du cadre institutionnel, les autorités politiques actuelles autorisent la pratique de l'excision ;
- Baisse des plaintes et des dénonciations de la pratique de l'excision révélant le constat d'un affaiblissement de la vigueur de la lutte ;
- Prévalence de la pratique de l'excision qui reste élevée : 56% des femmes de 15 à 49 ans sont victimes de cette pratique néfaste ;
- Faiblesse des ressources financières allouées par l'État et les collectivités territoriales ;
- Le contexte sécuritaire et la crise humanitaire exacerbent les violences faites aux femmes et aux filles dont l'excision ;





- L'inaccessibilité de certaines zones due à la crise sécuritaire limite les actions de terrain et la prise en charge holistique des survivantes.

L'analyse de l'évolution de la prévalence de la pratique de l'excision chez les femmes de 15-49 ans entre 2010 et 2021 montre une tendance générale à la baisse continue pour toutes les régions exceptées le Sud-ouest et le Sahel. La prévalence de l'excision pour cette tranche d'âge est passée de **57,7% en 2015 à 58,7% en 2021** dans le Sud-ouest. La situation est plus inquiétante au Sahel où la prévalence est passée de **63,3% à 80,4%**. Ce recul important dans cette région pourrait être tributaire de la dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire. Même en ce qui concerne les filles de moins de 14 ans où la prévalence au niveau national est de 9%, **elle affiche 41,7% dans le Sahel et 21% dans le Nord.**

#### IV. APPEL À L'ACTION

Si rien n'est fait, et au regard des défis soulevés plus haut, les comportements et les attitudes des communautés risquent de créer un environnement propice à la recrudescence de la pratique de l'excision dans notre pays. C'est pourquoi l'ONG Voix de Femmes et ses partenaires sont venus vous solliciter :

- Pour réinscrire la lutte contre la pratique de l'excision à l'ordre du jour de vos cadres de concertations ;
- Pour que vous interpelliez les différentes communautés pour l'abandon de la pratique et sauver les vies des filles et des femmes ;
- Votre engagement à défendre les droits des femmes et des filles en mettant fin à cette pratique ;
- Pour contribuer à *l'application du code pénal*, surtout en ce qui concerne la pratique de l'excision.

#### CONCLUSION

- ☑ Débutée depuis la période coloniale, la lutte contre la pratique de l'excision dans notre pays a connu diverses facettes et étapes. Des actions de sensibilisation ont été menées, des stratégies ont été développées et des résultats appréciables ont été engrangés.
- ☑ Le Burkina Faso qui a constitué un modèle dans la lutte sur le plan régional et international est en train de régesser.
- ☑ Les résultats engrangés depuis 1960 dans le cadre de la protection et la promotion de la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles doivent être préservés et renforcés pour l'élimination totale de cette pratique avilissante qui n'a aucun avantage, ni pour la femme et la fille, ni pour la société. ●

## Des projets inclusifs et avant-gardistes

Pour mettre en œuvre sa vision, l'ONG Voix de Femmes dispose d'un plan stratégique 2023-2026 et est engagée dans un impressionnant éventail de projets dont les actions et la finalité impactent significativement l'amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants. En voici quelques-uns, conduits avec des partenaires de choix qui partagent la même vision et les mêmes ambitions que Voix de Femmes...

### « SE DÉFENDRE »

*Porté par l'ONG Voix de Femmes, en consortium avec l'Association des Femmes Juristes, l'Initiative Pananetugri pour le Bien-être des Femmes, et EQUIPOP en tant que cheffe de file, le projet « Se défendre » intervient dans la commune de Ouagadougou.*

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, Voix de Femmes poursuit les objectifs suivants :

- renforcer la capacité des femmes et des filles vulnérables, victimes ou à risque de violences sexistes et sexuelles à se protéger et à faire valoir leurs droits ;
- soutenir les femmes et leurs organisations dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, en favorisant une réponse holistique fondée sur l'empowerment, l'accès à la justice et à l'amélioration du cadre juridique.

Pour y parvenir, le projet « Se défendre » poursuit plusieurs objectifs spécifiques, notamment le développement d'approches transformatrices au profit des femmes et des filles, l'accompagnement juridique et psychologique des victimes, ainsi que la contribution à l'amélioration du cadre législatif en matière de violences sexistes et sexuelles. La stratégie d'intervention repose sur la création d'un comité de validation



des cas, la mobilisation communautaire pour les litiges stratégiques, la prise en charge des besoins essentiels des victimes et la médiatisation des procès afin de promouvoir une plus grande prise de conscience sociale et institutionnelle.

Les activités programmées comprennent des actions d'information et de sensibilisation à travers des émissions radiophoniques et des webinaires, la mobilisation et le soutien des femmes à risque à travers des formations et des actions de plaidoyer, ainsi que des activités de suivi et de supervision pour

garantir la qualité des interventions. Les indicateurs retenus pour mesurer l'efficacité du projet incluent le nombre de litiges engagés et soutenus, ainsi que le nombre d'alliés impliqués dans les actions de médiatisation.

D'une durée de trois ans, du 1er avril 2023 au 31 mars 2026, le projet « Se défendre » ambitionne de créer un environnement plus protecteur pour les femmes et les filles du Burkina Faso, tout en renforçant les mécanismes communautaires et institutionnels de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. ●

## « SINIGNÉSIGUI »

*Mis en œuvre dans la région de la Boucle du Mouhoun, notamment dans les provinces du Mouhoun et des Balé, le projet « Sinignésigui » ambitionne de renforcer la résilience des communautés touchées par les conflits, la migration, le mariage d'enfants et le changement climatique.*

Ce projet est porté par Save the Children International Burkina Faso, en consortium avec l'association d'Appui et d'Éveil Pugsada, SOS Jeunesse et Défis, l'Union des Religieux et Coutumiers du Burkina pour la promotion de la santé et du développement, et Voix de Femmes.

De façon globale, il œuvre à réduire la vulnérabilité des populations en améliorant la résilience des enfants, des familles et des communautés affectées par les conflits, les risques migratoires, le mariage d'enfants et l'impact du changement climatique. Le projet « Sinignésigui » vise ainsi à renforcer l'accès à une éducation de qualité, à la protection de l'enfant et à des moyens de subsistance durables, afin de freiner les

risques de migration des jeunes et de mariage d'enfants.

Pour y arriver, « Sinignésigui » cible la sensibilisation des communautés sur les risques liés au mariage d'enfants et aux violences basées sur le genre, la mise en place de comités de leaders champions chargés d'assurer le mentorat des jeunes, ainsi que le soutien aux plans d'action des écoles à travers la fourniture de logistique et de matériel scolaire.

Il s'appuie notamment sur la création et l'animation de clubs d'écoute dans les écoles, la dynamisation des comités de leaders champions, l'organisation de séances de sensibilisation et de campagnes médiatiques ou numériques, ainsi que sur des actions de suivi de supervision.

Les activités programmées couvrent le mentorat régulier des adolescents par des champions communautaires, la fourniture de kits pédagogiques aux enseignants et de fournitures scolaires aux élèves, la distribution de kits d'hygiène, la mise en place et l'animation de clubs d'enfants dans les établissements formels, ainsi que le soutien à l'organisation de journées de responsabilisation menées par les en-

fants et les jeunes aux niveaux local, national et international.

Le projet encourage également les enfants et adolescents à s'exprimer sur des thématiques telles que la crise climatique, la violence, la discrimination, l'égalité de genre ou l'inclusion des personnes en situation de handicap, notamment à travers des forums et autres espaces de plaidoyer. Une campagne numérique et médiatique dédiée à la promotion des lois protégeant les droits des enfants et l'équité de genre complète ces actions, aux côtés de multiples séances de sensibilisation organisées sous forme de causeries-débats.

Les indicateurs de performance utilisés pour évaluer le projet incluent le nombre de causeries-débats menées, le nombre d'animations de clubs réalisées et le nombre de comités de leaders champions mis en place et dynamisés. Le projet « Sinignésigui », qui doit s'achever à la fin de l'année 2025, continue d'œuvrer à la consolidation de communautés plus résilientes, plus inclusives et mieux préparées à faire face aux défis sécuritaires, sociaux et climatiques. ●



## APPUI À L'AUTONOMISATION DES MÉNAGES PAUVRES ET VULNÉRABLES

*Mis en œuvre par Voix de Femmes avec l'appui technique et financier du Programme Alimentaire Mondial (PAM), le projet « Appui à l'autonomisation des ménages pauvres et vulnérables » s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la sécurité alimentaire et de l'autonomisation économique des ménages vulnérables du quartier de Sakoula, dans la commune de Ouagadougou.*



D'une durée de deux ans (juin 2023 à mai 2024 et d'octobre 2024 à décembre 2025), ce projet cible six cents ménages pauvres et vulnérables, avec une attention particulière accordée aux femmes et filles déplacées internes, réfugiées ou résidentes. Il ambitionne d'améliorer durablement les conditions de vie des ménages vulnérables à travers des mesures d'inclusion financière, un accompagnement social renforcé et une promotion d'activités productives porteuses.

Plus spécifiquement, il vise à soutenir l'autonomisation des femmes et filles vulnérables par le développement d'activités économiques et l'accès au microcrédit, d'une part, et à prévenir la malnutrition chez les femmes enceintes, femmes allaitantes d'enfants de 0 à moins de 6 mois et celles allaitantes d'enfants de six à cinquante-neuf mois, d'autre part. De même, il œuvre à renforcer les capacités des bénéficiaires dans divers domaines (inclusion financière, entrepreneuriat, élevage

de petits ruminants et autres filières spécifiques).

Pour atteindre ces résultats, Voix de Femmes adopte plusieurs stratégies inclusives et participatives, notamment la formation de cinq animateurs relais (ASBC), la sensibilisation communautaire au développement social et à la nutrition, l'implication des structures financières et la collaboration étroite avec les services techniques étatiques, l'implication des leaders communautaires ainsi qu'un dispositif rigoureux de suivi-supervision.

Les activités programmées couvrent un ensemble cohérent de mesures d'accompagnement telles que l'éducation financière, la sensibilisation sociale pour le changement de comportement. Ces activités prennent en compte également des mesures productives incluant la mise en œuvre de microprojets générateurs de revenus dans les domaines de l'élevage, de la restauration et du tissage-teinture, production de pâte d'arachide, saponification et soubala, ainsi que la dotation en kits d'installation

des AGR et l'appui à la gestion. Enfin, des mesures dédiées à la nutrition à travers la sensibilisation, les formations et la fourniture d'intrants adaptés font partie des activités du projet. Les indicateurs clés portent sur le nombre de bénéficiaires accédant aux microcrédits et aux activités génératrices de revenus, le nombre de femmes et d'enfants bénéficiant du programme nutritionnel, ainsi que l'amélioration des conditions de vie induite par les transferts monétaires et les appuis techniques.

Le projet « Appui à l'autonomisation des ménages pauvres et vulnérables (PAM) » est conduit en partenariat avec le ministère de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale, le ministère de l'Économie et des Finances du Burkina Faso (ST/PIF), le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF), la Direction régionale de l'Agriculture des Ressources animales et halieutiques, le district sanitaire de Nongr-Massom, les leaders communautaires, les autorités municipales et le cabinet Yanfodaano. ●

## CONSTRUCTION DE CONSENSUS COMMUNAUTAIRE POUR METTRE FIN AU MARIAGE D'ENFANTS, AUX MGF ET AUX VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

*Porté par Voix des Femmes avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le projet « Construction de consensus communautaire pour mettre fin au mariage d'enfants, aux mutilations génitales féminines et aux violences faites aux enfants dans les régions du centre et du centre sud » intervient dans les localités du Centre-sud, notamment Saponé et Kayao, ainsi que dans la région du Centre, incluant Ouagadougou, Komki-Ipala, Komsilga, Koubri, Pabré, Saaba et Tanghin-Dassouri.*

**D'**une durée de huit mois, ce projet cible les enfants, les adolescents, les parents, les leaders communautaires et religieux ainsi que les structures locales de protection de l'enfant. Son objectif général est de favoriser un consensus communautaire durable pour l'abandon des pratiques néfastes et des violences faites aux enfants. Plus spécifiquement, il œuvre à renforcer les engagements communautaires en matière de protection, à promouvoir la continuité scolaire des filles tout en réduisant l'absentéisme lié aux menstruations, et à sensibiliser les hommes et les garçons à la mas-

culinité positive.

Pour ce faire, le projet adopte des stratégies centrées sur la mise en place et la formation de clubs d'adolescents et de mentors, l'intensification de la sensibilisation communautaire avec un accent sur la masculinité positive, et un appui spécifique à la scolarisation des filles. Les activités prévues comprennent la création d'espaces sûrs et de clubs d'adolescents, la formation des filles à la fabrication de serviettes hygiéniques afin de réduire les obstacles liés à l'hygiène menstruelle, ainsi que la mobilisation et la sensibilisation des chefs religieux et coutumiers contre les MGF et les

mariages précoces.

Les performances du projet se mesurent à travers le nombre d'enfants maintenus à l'école, le nombre de structures communautaires de protection renforcées, et le niveau d'engagement des leaders masculins. Les partenaires de mise en œuvre incluent les services déconcentrés des ministères de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale, de la Santé et de l'Hygiène publique, de l'Éducation, ainsi que les leaders communautaires et les structures locales de protection d'enfants avec l'appui technique et financier de l'UNICEF. ●

## RÉPONSE INTÉGRÉE DE PROTECTION D'URGENCE ET DE PRISE EN CHARGE DES VBG DANS LA BOUCLE DU MOUHOUN (DRC)

*Le projet « Réponse intégrée de protection d'urgence et de prise en charge des Violences basées sur le genre (VBG) dans la Boucle du Mouhoun » est mis en œuvre par Voix des Femmes avec l'appui technique et financier du Conseil danois pour les réfugiés (DRC). D'une durée de douze mois, il couvre les zones de Dédougou et Tchériba dans la province du Mouhoun, Nouna dans la Kossi et Boromo dans les Balé.*

**L**e projet s'adresse aux personnes affectées par la crise, en particulier les personnes déplacées internes et les populations hôtes, ainsi qu'aux survivantes de Violences basées sur le genre (VBG), aux leaders communautaires, aux forces de défense et de sécurité et aux acteurs judiciaires. L'objectif général est de répondre aux besoins de protection immédiats à travers une approche combi-

nant services fixes et interventions mobiles. Les objectifs spécifiques portent sur le renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de protection contre les VBG, la mise à disposition d'informations fiables aux communautés sur les services existants et les mécanismes de dénonciation ainsi que sur la fourniture d'une prise en charge adéquate aux survivantes ou à risque.

Les stratégies déployées reposent sur la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire composée de techniciens d'appui communautaires d'animateurs, de psychologues, de travailleurs sociaux, communicatrice et de chargée de suivi évaluation, engagés dans la sensibilisation, l'animation d'activités communautaires et le plaidoyer pour la défense des droits des victimes, ainsi que l'orientation et l'accompagnement des survivantes vers les structures spécialisées.

Les activités incluent l'identification et la prise en charge des cas urgents

de VBG, la formation des acteurs communautaires et des forces de défense et de sécurité, la conduite de séances de sensibilisation sur les sites de personnes déplacées et dans les zones d'accueil, la mise en place de mécanismes de protection et d'accompagnement psychosocial, ainsi que le référencement et le suivi des cas à travers des Plans d'assistance individuelle (PAI).

Les indicateurs de performance se réfèrent notamment au nombre de cas de VBG pris en charge, au nombre de formations réalisées et au volume d'actions de sensibilisation menées auprès des communautés. Les partenaires clés comprennent l'Agence suédoise de développement (SIDA), le Conseil danois pour les réfugiés (DRC), les directions provinciales de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale, les clusters VBG, enfance et protection, OCHA, UNHAS et diverses organisations de la société civile locales. ●

## Un engagement continu pour l'abandon des MGF et du mariage d'enfants

**2010**

Année marquante dans le parcours de Voix de Femmes (VdF) avec la tenue, à Lomé, capitale du Togo, d'un atelier international organisé par le Comité Interafricain sur les pratiques traditionnelles ayant effet sur la santé des femmes et des enfants (CI-AF) du 19 au 21 octobre. Placé sous le thème « Étendre les actions de terrain à travers l'implication des médias dans la campagne contre les Mutilations génitales féminines (MGF) et le mariage d'enfants », cet atelier a mis en lumière le partenariat historique entre le CI-AF et les médias, avec un rappel des actions accomplies depuis 1993 (Lomé, Addis-Abeba, Dakar, Le Caire). Les participants ont bénéficié d'un renforcement de capacités sur les MGF et la lutte contre le mariage d'enfants, notamment sur les définitions, les typologies, les mythes, les causes et les conséquences.

L'objectif principal était de renforcer la sensibilisation par les médias afin d'amplifier la lutte contre ces pratiques néfastes.

**2011**

Voix de Femmes a intensifié ses efforts à travers une série d'activités de renforcement de capacités et de plaidoyer communautaire. Des formations ont d'abord été organisées pour le personnel du Centre pour le Bien-être des Femmes et la prévention des mutilations génitales féminines Gisèle Kambou (CBF/GK) et les membres de Voix de Femmes sur la théorie de la convention et de la norme sociale, ainsi que sur l'abandon des MGF.

D'autres sessions ont permis de renforcer les compétences de 32 paires éducateurs et femmes sur les droits des personnes et de la famille. Cent femmes responsables d'associations issues de plusieurs provinces ont été formées aux techniques de sensibilisation « porte à porte », tandis que des ex-exciseuses ont bénéficié

de formations en gestion d'activités génératrices de revenus et en lutte contre les MGF. Dans la province du Soum, une formation de grande envergure sur l'IEC/MGF a réuni 160 femmes et 72 animateurs.

Sur le plan du plaidoyer, l'organisation s'est illustrée lors de la commémoration de la Journée mondiale tolérance zéro aux MGF le 6 février 2011, sous le thème « L'engagement des gouvernements, indispensable pour atteindre la tolérance zéro ». Huit plaidoyers ont également été menés auprès de 163 leaders coutumiers, religieux et administratifs dans la province du Soum, consolidant ainsi les alliances locales contre la pratique de l'excision.

**2012**

Les actions de renforcement des capacités se sont poursuivies. Les membres et associations partenaires ont été formés à la gestion et à la planification de projets, ainsi qu'à la mobilisation de ressources, avec l'appui du programme AOL/GIZ. D'autres sessions ont porté sur la communication pour le changement de comportement (IEC/CCC/MGF) et la prévention des IST/VIH/SIDA. Le plaidoyer de cette année a rassemblé environ 800 personnes, dont des autorités coutumières et religieuses, des hommes, des femmes, des jeunes, des enfants autour du thème « De Malabo à New-York, disons non aux MGF ».

**2013**

Voix de Femmes a renforcé son action économique et éducative. Quatre cents femmes ont été formées en gestion simplifiée pour la création et la pérennisation d'Activités génératrices de revenus (AGR). Elles ont notamment appris à :

- dresser une typologie des différentes AGR proposées dans le cadre du projet MGF ;





- réaliser une étude commerciale et financière pour la création d'une AGR ;
- maîtriser les principes de gestion ;
- dégager les problèmes les plus fréquents d'une AGR.

Parallèlement, un plaidoyer a été conduit dans la province du Soum pour promouvoir la généralisation de l'enseignement des modules sur les MGF dans le système éducatif, auprès d'une trentaine de chefs coutumiers et religieux. La même année, l'organisation a lancé une campagne nationale de plaidoyer contre les MGF à travers la Coalition nationale pour la généralisation l'enseignement des contenus MGF dans le système éducatif. Cette initiative a impliqué les ministères de l'Éducation et plusieurs partenaires techniques et financiers ainsi que des organisations de la société civile.

#### 2014

Tenue, du 24 au 26 avril à Ouagadougou, d'une Conférence internationale sur les MGF et le mariage d'enfants organisée par Voix de Femmes en collaboration avec le CI-AF, la CEA-ONU et No Peace Without Justice (NPWJ). Plus de 300 représentants africains et internationaux y ont pris part. Les échanges ont permis de dresser un état des lieux des MGF et des mariages précoces, de créer une plateforme de partenariat entre acteurs et de partager des expériences de terrain. La conférence a également abouti à l'élaboration de stratégies d'application de la résolution A/RES/67/146 de l'ONU. Cette conférence internationale a été précédée de la tenue de l'Assemblée Générale du CI-AF. En reconnaissance de son engagement, la Présidente de Voix de Femmes a été reconduite, au cours de cette Assemblée Générale, à la tête du CI-AF pour un mandat de cinq ans.

#### 2015-2017

L'accent a été mis sur la formation de haut niveau et le plaidoyer politique. Deux missions d'expertise psychologique conduites par l'Association Italienne Femmes pour le Développement (AIDOS) ont permis de renforcer les capacités des prestataires de soins en 2015. Plusieurs sessions de formation ont ensuite été organisées au profit des femmes influentes : épouses de membres du gouvernement et de députés,

membres du cabinet de la Première Dame, ainsi que des personnalités politiques. Ces formations, dispensées entre août 2016 et décembre 2017, ont bénéficié de l'appui de l'UNFPA et de l'UNICEF, et ont porté sur les MGF et les mariages d'enfants. Dans le même élan, un plaidoyer parlementaire conduit par Mme Sika Kaboré les 14 et 15 octobre 2016 a permis de renforcer l'engagement des députés dans la lutte contre le mariage d'enfants.

#### 2016-2018

Voix de Femmes a mis en œuvre le projet « Closing the Gap » (CtG) à Ouagadougou, financé par l'ONG américaine PPGLOBAL. Ce projet visait à améliorer l'accès des jeunes et adolescents à la planification familiale et aux soins post-avortement, en partenariat avec des structures étatiques : le Centre de santé et de protection sociale (CSPS) de Dassasgho et le Centre médical avec antenne chirurgicale (CMA) de Kossodo.

#### 2018

Voix de Femmes (VdF) a mis en œuvre plusieurs projets avec l'appui de ses partenaires (UNICEF, UNFPA, PPGLOBAL, Donor Direct Action, Save the Children, Fonds mondial pour les femmes, etc.) dans le cadre de son plan stratégique 2018-2020. Ses activités se concentrent sur la promotion des droits des femmes et des filles, la santé sexuelle et reproductive, ainsi que la lutte contre les Mutilations génitales féminines et le mariage d'enfants.

Le Centre Gisèle Kambou a assuré la prise en charge médicale, psychologique et juridique de 172 victimes de violences. Les soins concernaient la gynécologie, l'obstétrique, la planification familiale, la prévention et le traitement des IST/VIH, ainsi que la médecine générale, à des coûts sociaux accessibles.

Parallèlement, l'ONG a mené de vastes actions de sensibilisation auprès des autorités, des artistes, des élèves, des enseignants, des leaders religieux et communautaires, ainsi que des femmes corps habillés : 100 artistes pour la production d'œuvres de sensibilisation ; 200 femmes corps habillés à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ; 100 enseignants et 6 197 élèves sensibilisés ; 200 leaders religieux et 1 047 élèves de foyers coraniques ; 100 élus locaux, 700 leaders communau-

## AU FIL DES ANNÉES

taires et responsables d'associations féminines. Cette année est également marquée par le renforcement de la communication institutionnelle de l'ONG (création d'un site web, d'une page Facebook et d'un compte YouTube ; formation de trois agents à la gestion numérique ; production de supports visuels et audiovisuels), le renouvellement de ses partenariats et l'adoption d'un nouveau plan stratégique accompagné d'activités internes de renforcement organisationnel.

### 2019

Voix de Femmes poursuit ses interventions en faveur de la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR), de la protection des femmes et des enfants et de l'abandon des pratiques néfastes. Le Centre Gisèle Kambou a accueilli 5 710 patient(e)s bénéficiant de soins médicaux et juridiques. Plusieurs formations sont organisées au profit de membres du Groupe d'Actions de Lobbying et de Plaidoyer (GALOP) sur l'approche basée sur les droits humains et la théorie des normes sociales. Dans la Boucle du Mouhoun, 69 jeunes (34 garçons, 35 filles) sont également regroupés en clubs d'écoute et de résilience.

L'ONG met en œuvre divers projets, dont la promotion de la SSR des adolescents, la lutte contre les mariages d'enfants, l'élimination des MGF et plusieurs consortiums. Les activités de plaidoyer et de mobilisation sociale ont consisté en l'organisation d'une rencontre du Conseil national de la jeunesse à Ziniaré et au lancement de la campagne « Ma voix contre les MGF ». Il y a eu également un panel à Tenkodogo présidé par la Première Dame du Burkina, mobilisant 235 participants ; des sessions d'information pour magistrats, leaders communautaires et conseillères municipales ; l'implication de 700 leaders coutumiers et religieux dans la lutte contre les pratiques néfastes.

### 2020

Les interventions et activités de l'ONG Voix de Femmes se sont intensifiées dans plusieurs domaines. D'abord, au niveau du service aux femmes et aux enfants où le Centre pour le Bien-être des Femmes a offert plusieurs prestations :

- Soins médicaux (consultations générales, pédiatrie, vaccination).
- Soins gynécologiques et obstétricaux (CPN/CPoN,

PF, dépistages, réparation de séquelles d'excision).

- Prise en charge psychologique, radiologie pour les victimes de violences, conflits familiaux, problèmes d'héritage dépression, abus sexuels.
- Accompagnement juridique (pensions alimentaires, divorces, violences conjugales, recherche de paternité).
- - Prise en charge sociale (maltraitance, grossesses non désirées, conflits familiaux, mariages d'enfants).

Au total, 63 890 personnes, majoritairement des femmes et des filles ont été prises en charge.

Ensuite, le renforcement continu des capacités a concerné l'équipe des projets à travers une formation sur l'exploitation et les abus sexuels (EAS) et sur les outils de suivi-évaluation. En plus de l'équipe des projets, plusieurs autres bénéficiaires ont été formés sur les violences basées sur le genre, l'éducation sexuelle complète, les compétences de vie, la gestion d'activités génératrices de revenus (avec appui financier pour certaines femmes).

L'année 2020 a également été marquée par des actions pertinentes en direction des acteurs de l'environnement politique, social et communautaire, avec notamment un plaidoyer auprès des journalistes, leaders communautaires et religieux, autorités locales et nationales pour l'abandon des MGF et des mariages d'enfants. Sans compter une campagne massive de sensibilisation dans les villages, quartiers et écoles sur les MGF, les mariages d'enfants et la santé sexuelle et reproductive.

Au total, plus de 131 000 personnes ont été sensibilisées à ces problématiques.

### 2021

Grâce au soutien de ses partenaires (Save the Children, UNICEF, UNFPA, ISLA, AFD, FEMNET), Voix de Femmes renforce ses actions dans les domaines de la lutte contre les Violences basées sur le genre (VBG), de la santé sexuelle et reproductive et de la justice climatique. Le Centre pour le bien-être des femmes accueille 11 477 bénéficiaires et traite 32 dossiers juridiques, en plus de 667 accompagnements psychosociaux.

L'ONG forme 32 agents sur la gestion de projet et la communication et mène des sessions de sensibilisation





touchant plus de 201 000 personnes par des formations sur les VBG, SSR et AGR. Elle mobilise 662 leaders communautaires, atteint plus de 900 000 auditeurs par la radio et renforce sa présence numérique. Par ailleurs, 21 174 personnes ont participé aux activités communautaires organisées par l'ONG.

L'année se distingue enfin par 42 missions de supervision destinées à garantir la qualité des interventions. En 2021, VDF a touché 76 765 personnes en ligne et renforcé ses partenariats avec Équilibres & Populations, Donor Direct Action, Save the Children, et UNICEF.

### 2022

Voix de Femmes met en œuvre plusieurs projets majeurs portant sur les droits et la santé des femmes, la lutte contre les VBG et l'autonomisation. Ces projets majeurs ont inclus Sini Gnassigui, Consensus communautaire pour mettre fin aux MGF et ME dans la région du Centre, Droits et santé des femmes, Réduire les vulnérabilités en contexte crise et poste crise 2019, Féministes en action, Promotion des Litiges d'impact stratégique, Renforcement de la résilience des femmes et filles déplacées internes, Justice climatique, et Projet de soutien à l'autonomisation de 29 filles victimes de VBG.

Le Centre pour le Bien-être des Femmes et la prévention des MGF Gisèle Kambou (CBF-GK) assure des prestations en gynécologie, obstétrique, vaccination, planification familiale, soins post-avortement et IST/VIH. Les prestations offertes par les différents services dans le cadre de l'axe 1 — « Accroissement et diversification des services de qualité pour le bien-être des femmes et des enfants du BF » — touchent au total 11 698 personnes, dont 5 650 enfants, 1 796 hommes et 4 252 femmes.

L'ONG forme en outre 24 agents sur le projet Renforcement de la résilience des femmes et filles déplacées internes, 40 jeunes, 184 villages, 25 Organisations de la société civile et 24 femmes leaders rurales. Elle réalise 12 théâtres-forums sensibilisant 70 000 personnes et mène de vastes activités de sensibilisation communautaire touchant des milliers de personnes à travers des causeries, des ateliers et des émissions radio.

### 2023

Dans le cadre de son plan stratégique 2023-2027, Voix de Femmes intensifie ses interventions en matière

de santé, d'autonomisation, de justice sociale et de communication. Les projets exécutés incluent Sini Gnassigui, Consensus communautaire pour mettre fin aux MGF et ME, Féministes en action, Promotion des Litiges d'impact stratégique, Justice Climatique et d'autres initiatives structurantes.

Le Centre Gisèle Kambou prend en charge 18 600 bénéficiaires (8 668 femmes, 4 781 filles, 1 086 hommes et 4 065 garçons) grâce à une offre intégrée de soins médicaux, sociaux, juridiques et psychologiques.

L'ONG renforce les capacités de 184 villages sur le guide de prêche de 120 femmes en leadership et éducation financière. Elle accompagne 25 organisations en AGR, forme 50 jeunes dans 25 clubs de sensibilisation et réalise 12 théâtres-forums touchant 70 000 personnes. Elle met également en place une unité de litige stratégique composée d'une avocate, d'un juriste et d'une équipe d'appui qui est chargée de suivre six dossiers de violations graves des droits des femmes.

### 2024

Voix de Femmes conduit neuf projets dans plusieurs régions du pays, couvrant les domaines de la santé, de la protection, de l'entrepreneuriat, de l'hygiène menstruelle et de la justice climatique. Ces activités sont financées par Equipop, PAM, CEDEAO, UNICEF, FEMNET, DRC, Save the Children, Trust Africa et Institut Supérieur des sciences de la population de l'université Joseph Ki-Zerbo (ISSP).

Le Centre Gisèle Kambou prend en charge 13 976 personnes (8 280 femmes, 3 486 filles, 1 703 garçons, 507 hommes) et soutient 1 746 autres bénéficiaires dans les zones d'intervention. L'ONG forme 97 membres du personnel et 2 303 bénéficiaires externes sur l'entrepreneuriat, l'hygiène menstruelle et la gestion des AGR. Ses actions de sensibilisation atteignent directement 56 985 personnes et plus de 1 827 320 via les médias. Les plaidoyers mobilisent 468 leaders autour des VBG, MGF et de la justice climatique, tandis que 120 missions de supervision renforcent le suivi des projets.

Une étude sur l'impact du changement climatique sur les femmes a été réalisée. La communication institutionnelle touche plus de 2,6 millions de personnes. Des réunions régulières et la reconduction des financements ont été organisées, consolidant ainsi les partenariats et la visibilité de Voix de Femmes. ●



**VOIX DE FEMMES**  
*Une tribune pour la  
femme burkinabè*

**25 ANS  
D'ENGAGEMENT**  
*au service des  
droits des femmes  
et des enfants*

*Héritage,  
Audace et  
Détermination*